



Université de Montréal

**Habiter et aménager l'espace au Nunavik: le rôle de la mobilité dans l'appropriation sociale et culturelle de l'environnement bâti du village d'Aupaluk**

Département d'anthropologie  
Faculté des arts et des sciences

**Dominic Croteau-Deshaies**

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître en Anthropologie

Janvier 2018

© Dominic Croteau-Deshaies, 2018

## Résumé

Les récentes transformations de l'environnement bâti au Nunavik (1950 à aujourd'hui) ont permis de mettre en relief l'effort des Inuit à reformuler à travers un nouveau cadre politique et économique leur rapport au territoire. Bien que les investissements des États provincial et fédéral liés aux besoins et aux conditions sociosanitaires aient fortement contribué à l'émergence des villages comme lieux privilégiés de la vie quotidienne, les habitants maintiennent et réorganisent leur mobilité. En étant rattachées à un mode de connaissance géographique propre, les activités cynégétiques ainsi que la mobilité en général sur le territoire persistent comme fortes valeurs identitaires (Collignon, 1996). Il en ressort donc que ces deux espaces que sont le village et le territoire véhiculent des valeurs parfois contradictoires, tantôt complémentaires, qui non seulement se reflètent dans l'organisation du cadre bâti et institutionnel, mais également dans les modes d'habiter (Collignon, 2006 ; Gombay, 2010 ; Martin, 2003). Si pour Augustin Berque, un aménagement réussi prend en compte la relation réciproque et dialectique qu'entretiennent un milieu naturel et un milieu humain (Berque, 2010), dans le contexte de modernité réflexive au Nunavik (Martin, 2003), le rôle de l'aménagement de l'espace et du cadre bâti dans les communautés nordiques est prépondérant. Au final, on cherche à comprendre comment les Inuit aménagent, construisent et habitent leurs espaces contemporains.

**Mots clefs:** espace, territoire, aménagement, géographie humaine, Nord, aupaluk, anthropologie de l'habiter.

## **Abstract**

Recent transformations of the built environment in Nunavik (from 1950 to the present day) have made it possible to highlight the Inuit's effort to express their relationship with the territory through a new political and economic framework. Even if the provincial and federal governments' investments in sociosanitary conditions have strongly contributed to the emergence of villages as privileged places of daily life, the inhabitants continue to maintain and redefine mobility on their territory. By being attached to a specific mode of geographical knowledge, hunting activities and general mobility on their territory persist as strong identity values (Collignon, 1996). It thus emerges that the village and the territory exist as two spaces embodying values that can sometimes be contradictory and/or complementary. This is not only reflected in the organization of the built and institutional framework of the Inuit, but also in their lifestyle (Collignon, 2006, Gombay, 2010, Martin, 2003). As mentioned by Augustin Berque, successful development takes into account the reciprocal and dialectical relationship between a natural environment and a human environment (Berque, 2010). In the context of a reflective modernity in Nunavik (Martin, 2003), the role of space planning and the built environment in northern communities is paramount. Ultimately, this paper seeks to understand how the Inuit design, build and inhabit their contemporary spaces.

**Keywords:** space, territory, urban planning, cultural geography, North, Aupaluk, anthropology of dwelling.



## TABLE DES MATIÈRES

Résumé (Abstract).....	iii
Tables des matières.....	vi
Liste des sigles et des abréviations.....	viii
Remerciements.....	iv

### Introduction

L'aménagement des villages nordiques: une invitation à penser le Nord depuis le Nord.....	11
---	----

### Chapitre 1

Revue de littérature, problématique et méthodologie.....	14
1.1 Revue de littérature: les études d'aménagement dans le contexte du Nunavik.....	14
1.1.1 L'urbanisme et les villages nordiques: des besoins techniques.....	14
1.1.2 L'aménagement de l'espace: des besoins techniques aux besoins culturels.....	16
1.1.3 L'aménagement et le politique.....	18
1.2 Présentation de la problématique.....	19
1.3 Objectif de la recherche.....	21
1.4 Méthodologie: l'observation participante et la recherche collaborative.....	22
1.4.1 Défis de la recherche collaborative.....	23
1.4.2 Limites de l'étude et informateur-e-s.....	25
1.4.3 Sélectionner le cadre physique de la recherche de terrain. Pourquoi Aupaluk?.....	27
1.4.4 Organisation du mémoire.....	27
1.5 Cadre théorique: La géographie culturelle et les modes d'habiter.....	28
1.5.1 L'Habiter: contexte d'émergence d'un concept et dépassement de la dichotomie nomadisme et sédentarité.....	28
1.5.2 L'Habiter: l'espace vécu.....	31
1.5.3 L'Habiter: l'espace pratiqué.....	32
1.5.4 L'Habiter: la pratique de l'aménagement du cadre bâti.....	34

### Chapitre 2

Contexte historique de l'aménagement des villages nordiques du Nunavik.....	37
2.1 L'espace dynamique des activités cynégétiques.....	37
2.2 La « politisation » du territoire.....	42
2.3 La Convention de la Baie-James et du Nord du Québec.....	45
2.4 Le développement de l'environnement bâti.....	51
2.5 Réorganisation de la structure décisionnelle issue de la CBJNQ et catégorisation des terres (structure foncière).....	53
2.6 Conclusion de la partie historique .....	56

### **Chapitre 3**

#### **L'appropriation socio-culturelle de l'espace**

<b>et de l'environnement bâti du village d'Aupaluk.....</b>	<b>58</b>
3.1 Négocier la localisation et la re-localisation du village d'Aupaluk.....	58
3.2 Les Aupalummiuts évacués du processus de construction de leur environnement bâti..	65
3.3 Les pratiques sociales et l'appropriation du sens du bâti.....	66
3.4 L'intégration de la vie sur le territoire à l'environnement bâti du village.....	68
3.5 Conclusion partielle: du village vers le territoire.....	70

### **Chapitre 4**

#### **Le rôle de la mobilité dans l'habiter des villages.....** **71** |

4.1 l'expérience sociale de la médiatisation du territoire et de l'environnement.....	71
4.2 La mobilité comme processus de géosymbolisation du territoire.....	76
4.3. L'expression des insécurités liés à l'accès au territoire.....	84

### **Chapitre 5**

#### **L'aménagement de l'environnement bâti comme support à l'accès au territoire.....** **90** |

5.1 Les camps de chasse: des infrastructures qui facilitent l'organisation de la mobilité.....	91
5.2 Le rôle élargit des camps de chasse et la transmission des savoirs.....	93

### **Chapitre 6**

#### **Conclusion.....** **96** |

#### **Bibliographie.....** **98** |

#### **Annexe.....** **105** |

Figure 1. Carte géographique du Nunavik.....	105
Figure 2. Carte géographique toponymie des environs d'Aupaluk.....	106
Figure 3. Carte autobiographique d'un chasseur d'Aupaluk.....	107
Figure 4. Camps de chasse.....	108
Figure 5. Certificat d'éthique.....	109

### **Liste des sigles et des abréviations**

ARK :	L'administration régionale Kativik
CBJNQ:	Convention de la Baie-James et du Nord québécois
CEQK:	Commission sur la qualité de l'environnement Kativik

## **Remerciements**

Je souhaiterais remercier d'abord les professeurs Marie-Pierre Bousquet et Nicole Gombay:  
Merci pour l'inspiration, la confiance. Vous m'avez fait découvrir de nouveaux espaces.

Dans un deuxième temps, j'aimerais saluer les Aupallumiuts: Daniel Onninak, George Etook, Julia, Pierre Cordero, Dominic Hawley et Carole. Merci d'avoir partagé avec moi une partie de votre Aupaluk. C'est tout mon Nord.

Je tiens également à remercier les amis: Maurice, Émil, Félix.

Et pour l'encouragement: Jany



## Introduction

### **L'aménagement des villages nordiques: une invitation à penser le nord depuis le nord.**

Les études du rapport entre les Inuit et leurs espaces font partie d'une longue tradition ethnologique établie par des figures importantes de l'anthropologie telles que Marcel Mauss (1872-1950), Boas (1858-1942) et Rasmussen (1879-1933). Cependant, l'intérêt pour l'Arctique ne s'est pas restreint au champ scientifique. En effet, cet espace nordique fascine le regard des Occidentaux depuis longtemps de telle sorte que cet espace qu'est le Nord est également un espace imaginé. Si l'on se penche sur l'histoire des représentations occidentales de cet espace, on s'aperçoit rapidement qu'il a été perçu et jusqu'à un certain point est toujours perçu comme une frontière où le climat extrême en fait un lieu hostile aux humains. À l'instar de l'orientalisme tel qu'Edward Saïd l'a décrit (Saïd, 1978) on pourrait affirmer que le Sud a cultivé un regard « exotique » en façonnant son propre portrait et ses propres représentations de ces régions-frontières nordiques.

Plus récemment, par la collaboration avec les Inuit, la recherche scientifique dans le nord tend à renverser ce regard. Au Québec, on doit ce premier effort notamment au géographe et linguiste Louis-Edmond Hamelin qui a fondé le Centre d'études nordiques en 1961. À cet égard, le néologisme d'Hamelin, « nordicité<sup>1</sup> », projette une volonté d'ouvrir et de rééquilibrer les représentations du Nord, c'est-à-dire de comprendre et représenter le Nord depuis le Nord notamment en tenant compte de son « Autochtonie<sup>2</sup> ». De nombreux chercheurs (Duhaim, Desbiens, Laugrand, Rodon, etc.) ont participé et participent toujours à rendre compte du dynamisme culturel et social des régions nordiques. Si ces avancées sur le plan des représentations et de la compréhension d'un Nord complexe sont indéniables, en revanche les

---

<sup>1</sup> Les tenants du terme de nordicité d'Hamelin sont décrits plus particulièrement par ce dernier dans l'article « Le québécoisisme nordicité : de la néologie à la lexicalisation. » (Hamelin, 1995). Tel que le rapporte plus brièvement Chartier et Désy dans un entretiens avec Hamelin, « la pensée nordiste [nordicité] est donc une pensée politique au sens le plus noble qu'on puisse la concevoir: elle vise l'élaboration de nouvelles formules d'aménagement et d'organisation basées sur une meilleure reconnaissance des différences culturelles, sans obliger de passer par la domination, les blocages ou les impasses qu'a connus le XXe siècle. » (Chartier et Désy, 2014 : 18)

<sup>2</sup> Ce terme est défini par Hamelin comme relevant de « tout ce qui concerne les Autochtones préhistorique et contemporains, particulièrement quant au territoire et aux manifestations culturelles.» (Hamelin, 2005 : 19)

projets de développement économique tels que le plan Nord<sup>3</sup> nous rappellent que cet espace perçu comme inhabité et comme une région-ressources pour les gens habitant le sud du Québec n'est jamais loin.

Dans la foulée de ces travaux qui participent à complexifier les représentations de ces régions, ce mémoire pose une première question: comment l'aménagement et le rapport au cadre bâti influence cette mise en valeur des espaces par les habitants? Cette question s'impose dans l'exercice des conceptions de plan d'aménagement urbain. En effet, l'élaboration de plan d'aménagement de l'espace offre l'occasion de réfléchir à la construction des lieux contemporains autochtones tout autant qu'à leurs densités historiques. De plus, cela constitue un impératif pour le renouvellement des rapports spatiaux entre les groupes humains. Plus encore comme le souligne Desbiens: « La géographie historique a un rôle critique à jouer afin de diversifier l'imaginaire et la connaissance du territoire par les Québécois, de même que pour mettre en évidence la diversité des modes d'occupation qui composent cet espace » (Desbiens, 2006 : 395). Diriger mon étude vers le territoire nordique du Québec s'est fait dans une volonté de comprendre comment les Inuit valorisent ces espaces. C'était tenter de faire un pas dans la compréhension de cette nordicité inuit. La question qui a guidé cette recherche est: comment les Inuit aménagent-ils leurs espaces quotidiens? Si ces derniers ont largement été transformés au cours de la seconde moitié du siècle passé, comment les Inuit ont-ils négocié et vécu ces transformations? Qu'ont-ils cherché à préserver en terme d'usage des espaces? D'un autre côté quels nouveaux espaces ou nouvelles pratiques ces changements ont-ils pu stimuler? Ces questions mènent à comprendre plus largement comment s'effectue la mise en valeur de ces territoires non seulement à travers la loupe de l'aménagement, mais aussi à travers celle de la construction des discours, des représentations et des pratiques des espaces. Étant donné que ces pratiques de mise en valeur de l'espace ne se confinent pas à un seul espace de la vie quotidienne, mais bien à plusieurs, nous ne nous limiterons pas au choix

---

<sup>3</sup> Le Plan Nord est un plan de développement économique de la région nordique du Québec qui s'appuie principalement sur l'exploitation des ressources minières et forestières. <http://plannord.gouv.qc.ca/fr/> consulté le 16 décembre 2017.

d'un seul. En cherchant à nous inscrire dans une approche plus holistique, nous tiendrons plutôt compte de la mise en valeur plus relationnelle des espaces, c'est-à-dire tant ceux domestiques, du village que ceux plus large du territoire. Ce mémoire vise à comprendre l'expression de l'interrelation des espaces quotidiens au Nunavik et ainsi enrichir la compréhension des enjeux relatifs aux pratiques d'aménagement dans le contexte nordique.

# CHAPITRE 1

## REVUE DE LITTÉRATURE, PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE

### 1.1 Les études d'aménagement dans le contexte du Nunavik

Le passage d'un mode de vie semi-nomade à la sédentarité<sup>4</sup> des Inuit au milieu du XX<sup>e</sup> siècle a amené de nombreux chercheurs (Duhaime, 1985 ; Martin, 2005 ; Collignon, 2011) à traiter d'un éventail de problématiques touchant de près ou de loin à l'aménagement de ces nouveaux espaces que constituaient les villages nordiques. Les façons dont les Inuit composaient et composent toujours avec ces transformations du rapport à l'espace ont été abordées par différentes disciplines telles que la géographie (Gombay, 2010 ; Collignon 2011), la sociologie (Duhaime, 1985) et l'anthropologie (Dawson, 1995 ; 2006). Afin de situer mon analyse par rapport à certains de ces travaux, j'en dresse ici un survol en essayant de donner un plan d'ensemble des recherches concernant l'espace des villages au Nunavik. Pour faciliter l'organisation de cette revue de littérature, nous distinguerons ces travaux selon les approches fonctionnelles, culturelles et finalement celles qui abordent les aspects politiques de l'aménagement. Il convient de spécifier que cette typologie est utile en ce qu'elle me permet de simplifier l'organisation de cette revue de littérature. Elle ne prétend pas établir une distinction claire entre les pans de la recherche sur l'aménagement qui s'influencent davantage que peut le laisser penser cette présentation. Je souhaite mettre en relief le fait que ces études éclairent différents angles d'une même pratique, celle de l'aménagement de l'espace. Ce faisant, la présente revue de littérature nous permet de dévoiler la complexité de ce thème et enfin de mieux contextualiser notre problématique que nous détaillerons par la suite.

#### 1.1.1 L'urbanisme et les villages nordiques: des besoins techniques.

D'abord, on peut dégager un premier type de recherches liées à l'urbanisme à travers celles qui traitent l'environnement bâti en terme de besoins plus techniques. Elles mettent l'accent sur la fonctionnalité. Le village doit être fonctionnel. Ainsi, les chercheurs (Strub, 1996 ; Rice, 1972) identifient un ou des problèmes relatifs à l'urbanisme, tels que les

---

<sup>4</sup> Je relativise cette dichotomie au début du chapitre théorique.

matériaux de construction, la localisation des bâtiments, la construction et la gestion du traitement des eaux usées, l'accès à l'eau potable, etc. Ensuite, ils proposent des solutions ou quelques recommandations pour les résoudre.

Certaines de leurs recherches (Ibid.) sur l'urbanisme des villages nordiques insistent sur la relation et l'adaptabilité du milieu bâti à l'environnement naturel. Le climat étant considéré comme « extrême », cela suppose des besoins techniques de construction et d'habitation particuliers. À première vue, cela semble aller de soi, mais les programmes de logement octroyés par le gouvernement fédéral, comme nous y reviendrons au chapitre historique, n'ont pas toujours pris en compte ces données climatiques. Les piètres qualités techniques couplées aux nombres insuffisants des premières habitations ont fait émerger d'importants problèmes de santé dus à leur surpeuplement. Les matériaux utilisés pour ces maisons n'étaient pas adaptés au climat (Duhaim, 1985). L'expertise en matière de construction de logement nordique des gens du Sud demeurait à faire : c'est pourquoi des chercheurs s'engageaient dans ce domaine de la recherche. C'est le cas des travaux de Rice « Building in the North » (Rice, 1972) et de ceux d'Harold Strub, « Bare Pole: Building design for High Altitude » (Strub, 1996). Ce dernier s'est penché sur les éléments architecturaux des habitations en rapport avec l'environnement. À cet effet, il insiste sur plusieurs points, notamment celui de l'importance de l'orientation et de l'espacement des bâtiments par rapport à l'accumulation de la neige et au vent dominant. Il a noté également la nécessité de voir l'orientation des fenêtres, la disposition et la division des pièces des logements plus récents. Il a aussi évoqué l'importance de tenir compte de la qualité du terrain propice à la construction des bâtiments permanents.

Ce type de questionnements relatifs à l'urbanisme et à l'architecture des villages nordiques se poursuit toujours. En effet, plus récemment, devant la fonte du pergélisol et de l'expansion des villages, on se demande comment réagir (Allard et all., 2007). Faudra-t-il relocaliser les villages? Où peut-on envisager le développement des infrastructures urbaines, les axes de transport? Dans un même ordre d'idée, plus récemment, le mémoire d'Audry

Sanschagrin (2016) se penche sur l'émergence d'un « nouvel » espace apparu aux Inuits dans ce passage à la sédentarité: le dépotoir. En effet, le problème de la gestion des déchets dans les communautés nordiques se pose maintenant en de nouveaux termes. Sanschagrin se demande comment diminuer l'accumulation des déchets en intégrant les aspects culturels et historiques des pratiques liés à la gestion des déchets de manière plus cyclique.

Comme nous le verrons dans le contexte historique, ce sont ces aspects plus fonctionnels, compris comme « rationnels », qui ont dominé les premières planifications de ces villages par l'État canadien et québécois. Toutefois, graduellement, les besoins culturels associés à la construction du milieu bâti et à la production de l'espace en général seront investis et soulignés par les recherches liées à l'aménagement des villages nordiques.

### **1.1.2 L'aménagement de l'espace: des besoins techniques aux besoins culturels**

Si les études plus techniques pallient les besoins des infrastructures plus imposantes telles que les pistes d'atterrissage, les ports, la gestion des eaux usées, etc., d'un autre côté les études se penchant sur les relations entre les transformations sociales et la morphologie des espaces se sont plutôt établies à partir des espaces quotidiens compris comme ceux à l'intérieur des espaces domestiques: la maison. C'est le cas notamment des travaux de Collignon (2001) et de ceux de Dawson (1995, 2006). Suivant ces approches, les besoins en matière d'aménagement sont posés davantage en termes culturel, politique et social. Ainsi, elles stipulent qu'une culture, avec ses rapports sociaux, économiques et idéologiques propres, aura ses propres représentations de l'espace et ses propres besoins en termes d'utilisation et de fonctionnalité des espaces. Comme le pose Collignon (2001 : 390): « Dans quelle mesure les occupants d'une habitation peuvent-ils ignorer et refuser plus ou moins ouvertement les comportements que le cadre matériel qui s'impose à eux suggère? ». Ces angles d'approche apparaissent notamment dans les travaux de Dawson (1995, 2006), Collignon (2001) et de Duhaime (1985) qui ont tenu des conclusions semblables: la négociation de ces nouveaux espaces domestiques par les Inuit laissait paraître l'inadaptation des maisons tant sur le plan fonctionnel que culturel. Les articles de Dawson, « 'Unsympathetic users': An

Ethnoarchaeological Examination of Inuit Responses to the Changing Nature of the Built Environment » (1995) et « Seeing like an Inuit family: The relationship between house form and culture in northern Canada » (2006) se penchent explicitement sur la question. Dawson souligne l'impact des nouvelles divisions spatiales de la maison « occidentale » sur la relation entre les genres et plus largement sur l'organisation spatiale et temporelle des activités quotidiennes. Si les espaces domestiques de l'igloo se représentaient comme ceux d'un corps humain (Therrien, 1987) comme le rapporte Collignon (2001), l'espace de la maison fait l'objet d'une appropriation culturelle en ce que les Inuit doivent redéfinir le sens des espaces non seulement par l'entremise de la langue, mais aussi par les pratiques. On va utiliser l'espace du salon pour réparer les moteurs ou encore manger la nourriture du territoire sur le sol. Ce phénomène de réappropriation de l'espace domestique apparaît à Collignon par la fréquence élevée à laquelle les habitants réaménagent et déplacent les meubles à l'intérieur des maisons (Collignon, 2001). Elle souligne ainsi que cet espace que constitue la maison est négocié, réfléchi et pratiqué par les Inuit afin de les rendre en accord avec les fondements de leur identité (Ibid.).

Dans une même lignée, les travaux de Cater et Keeling traitent de l'appropriation des espaces en se penchant sur des espaces singuliers qui ne se situent ni sur le territoire, ni dans le village, mais plutôt au pourtour du village de Pond Inlet au Nunavut. Ces espaces sont ceux créés par les « déchets » des minières (Cater et Keeling, 2013). Elles se demandent comment s'opère cette appropriation de ces « nouveaux » espaces aux marges du village que deviennent les infrastructures abandonnées des minières. Elles relèvent certains mécanismes d'appropriation culturelle des espaces et des infrastructures abandonnées par les minières comme un espace de jeu pour les enfants ou encore leur imprégnation dans la mémoire collective, etc. L'espace d'appropriation culturelle est ici considéré dans un espace qui dépasse la maison. Finalement, le mémoire de Maude Landreville « Oujé-Bougoumou, L'avènement d'un village Cri » (Landreville, 2009) aborde la question de l'aménagement du village autochtone d'Oujé-Bougoumou dans ce qu'il peut générer en terme de discours et de

représentation de l'espace. Landreville conçoit l'environnement bâti comme un objet culturel par l'entremise duquel les habitants s'identifient.

### **1.1.3 L'aménagement et le politique**

L'aménagement de l'environnement bâti a amené d'autres chercheurs à se pencher sur les questions politiques. Thibault Martin aborde cette appropriation de l'espace à une échelle plus grande en se penchant sur le rôle du congélateur municipal. Il y intègre une analyse portant sur la « glocalisation », c'est-à-dire la façon dont l'entrée dans la « modernité » se réfléchit à l'échelle locale (Martin, 2005). Martin, tout comme Duhaime, se situe à la jonction entre les études d'aménagement de l'espace et des modes de gouvernance. Les questions liées à l'aménagement ont souvent intégré des analyses des structures politiques. Pour cause, les décisions qui lui sont liées relèvent d'enjeux et de décisions collectives. Ainsi, les analyses de l'espace domestique de Duhaime et ceux de Ruffin et Alaku, « the Community Building de Salluit: Les Sallumiut et l'urbanisme » (2011) ont traité des enjeux de l'aménagement et du logement en poussant l'analyse vers celle de la participation des Inuit dans le processus décisionnel. Pour ces dernières, elles ont pris en compte le vécu et les insatisfactions exprimés par les Sallumiut quant au logement. Elles se sont penchées ensuite sur la façon de les faire valoir dans la structure de gouvernance. Analyse qu'a poussé également Aude Therrien dans son mémoire « Logement social au Nunavik: Participation et autonomie des acteurs régionaux » (Therrien, 2013). Elles s'intéressent donc à la portée sociale et politique des pratiques aménagistes. L'appropriation de l'espace est liée à celle de l'appropriation du politique.

D'un autre côté, dans son étude « De l'igloo aux HLM » (Ibid.), Duhaime, bien qu'il insiste également sur les modèles des habitations, nous amène de l'espace domestique à l'espace du village. Il explique l'impact des différentes interventions de l'État sur le milieu bâti des Inuit. Principalement, il y développe comment l'espace villageois a été instrumentalisé à des fins d'intégration sociale des Inuit aux structures politiques de gouvernance de l'État. Il met en lumière l'impact de la restructuration du champ politique sur l'espace des villages notamment en insistant sur le rôle de « régulateur social » qu'elle a

imposé en rendant les Inuit « locataires » des logements. Les rapports coloniaux entre l'État et les Inuit se reflètent dans l'espace et l'aménagement même des villages.

## **1.2 Présentation de la problématique**

Comme nous pouvons le constater, les recherches concernant l'aménagement des villages nordiques touchent à des enjeux très larges de par la diversité des échelles géographiques et des pratiques auxquels ce thème nous convie. Peut-on parler de l'aménagement du village et même des espaces domestiques sans traiter de l'espace du territoire et peut-on aborder le territoire sans parler des villages? La complexité de la matière que représente l'objet d'étude qu'est la relation entre une société et l'espace est indéniable. Cependant, à la lumière de cette revue de littérature, trois constats se présentent à nous dans le cas des villages nordiques.

D'abord, les études sur les pratiques aménagistes dans le Nord oscillent à l'intérieur d'un spectre où l'on retrouve d'un côté l'espace conçu plus objectivement et de l'autre plus subjectivement. Respectivement, on considérera l'environnement bâti dans un rapport plus positiviste, c'est-à-dire que l'espace et l'environnement constituent un fait quantifiable et sur lequel insistent davantage les études qui se penchent sur la « fonctionnalité » du cadre bâti et de l'urbanisme, comme par exemple les travaux de Allard sur la composition du sol (Allard, 2007) ou ceux mentionnés de Strub et de Rice. D'un autre côté, on inscrit l'espace dans ces aspects relationnels, sociaux et vécus, autrement dit plus subjectifs (Collignon, 2001 ; Gombay, 2010). Ces recherches s'inscrivent dans ce dernier courant et conçoivent l'espace comme étant dynamique et propice à l'appropriation sociale et aux changements sociaux. D'autre part, elles soulèvent le fait que les questions liées à l'aménagement de l'espace peuvent difficilement s'extraire des réalités politiques dans lesquelles elles s'inscrivent. Les enjeux spatiaux reflètent donc une organisation sociale et, en retour, celle-ci est susceptible de transformer les rapports à l'espace.

Une seconde remarque s'impose. Bien que ces recherches abordent une variété d'espaces, elles se sont concentrées majoritairement sur le milieu bâti à l'intérieur du cadre spatial des villages ou d'un type de bâtiment en particulier, comme le logement (Collignon, 2001 ; Dawson, 1995) ou le congélateur collectif (Martin, 2005). La prédilection de ces cadres spatiaux aide à circonscrire un objet d'étude relatif à l'aménagement de l'espace bâti. Cependant, ces recherches relèguent au second plan un espace toujours significatif et vécu pour les Inuit: le territoire. Si certaines de ces études ont traité de cet espace du territoire et des aspirations des Inuit relativement à ceux-ci, comme ceux de Hébert (2012) et de Rodon dans « En partenariat avec l'État: les expériences de cogestion des Autochtones du Canada » (Rodon, 2003), elles ne l'ont toutefois pas nécessairement lié aux questions urbanistiques des villages. Même si le cadre bâti y est faible, comme je le montrerai, il n'est pas absent. Aussi, cet espace ne doit pas se réduire aux pratiques de chasse et de pêche, mais aussi s'élargir aux différentes pratiques qui participent à un mode d'habiter toujours présent.

Enfin, si cette revue de littérature insiste sur des recherches effectuées par des allochtones, mise à part la recherche corédigée par Ruffin et Alaku (Ruffin et Alaku, 2011), il n'en demeure pas moins que les Inuit n'ont pas seulement exprimé leurs besoins, mais ont également analysé ces enjeux relatifs à l'aménagement et au développement des villages. En effet, ils ont formulé des critiques à ces sujets et en ont synthétisé une part dans le rapport Parnasimautik (2013). À la lecture de celui-ci, se dresse notre troisième constat qui constitue une part de notre question de recherche:

L'accès au territoire en général et le développement du village apparaissent liés. Pourquoi en est-il ainsi? Comment les Inuit expriment-ils ce lien?

Cette question nous apparaît centrale, car elle s'est présentée à plusieurs moments durant l'étude et de différentes manières que je détaillerai en analyse. C'est pourquoi je considère qu'il est nécessaire pour cette recherche de prendre en compte une dynamique plus large du

rapport à l'espace des Nunavimmiuts. Même s'il y a une distinction claire entre la vie dans le village et la vie sur le territoire, les Inuit peuvent toujours s'identifier à ces deux espaces. Cela se reflète dans les modes d'habiter. En ce sens, mon analyse tiendra compte de ce que Collignon a avancé au sujet des Innuinait:

« La vie traditionnelle s'inscrit dans un monde dont la dualité, reconnue, n'est pensée en termes ni d'affrontement entre deux éléments opposés ni de compromis entre les différences, mais simplement acceptée et résolue dans un savant balancement entre les deux composantes principales de l'univers arctique (l'élément terrestre et l'élément marin). C'est dans cette tension que sourd l'identité des Inuit. Fidèles à cette ligne de conduite, les Innuinait vivent aujourd'hui non pas entre deux mondes, mais dans deux mondes - le territoire et le village -, non pas simultanément, mais successivement, dans un balancement que nous, réagissant avec nos valeurs occidentales, pensons déstabilisant, mais qu'eux-mêmes considèrent comme la meilleure conduite possible. » (Collignon, 1996 : 207)

Nous postulons donc que cet espace que représente le territoire est susceptible de contribuer à la réflexion aménagiste des villages nordiques. Ainsi, pour pallier ce manque, cette recherche intégrera cet espace.

### **1. 3 Objectif de la recherche**

L'objectif de ce mémoire n'est pas de décrire un aménagement qui serait adapté à une culture, ni de proposer un modèle d'aménagement, mais modestement d'élargir notre compréhension de l'expression et des enjeux d'une telle pratique au Nunavik. Pour ce faire, le présent mémoire vise dans un premier temps à se pencher sur cette relation entre l'aménagement du cadre bâti du village d'Aupaluk et le territoire des Inuit en examinant la construction sociale et culturelle de cette réciprocité qu'évoque Augustin Berque entre un milieu et une société (Berque, 2010) à travers la notion géographique de « l'habiter ». Plus précisément, j'explore comment, à Aupaluk, l'aménagement de l'environnement bâti s'inscrit dans cette dualité vécue entre l'espace-village et l'espace-territoire. Comment ces modes d'habiter contribuent-ils à inscrire le territoire dans l'environnement bâti du village? Identifier

ces pratiques sociales qui donnent du sens à l'espace et qui construisent cette relation, tel est l'un des objectifs de ce mémoire.

En abordant cette question sous l'angle de l'habiter, cela nous permettra de traiter de l'environnement bâti tel qu'il est vécu et pratiqué à l'échelle du village et de la région, c'est-à-dire dans toute l'interrelation des différentes pratiques sociales qui participent à la dynamique du sens du lieu et des rapports à l'environnement contemporain des Inuit. Cependant, pour comprendre la relation entre l'aménagement du bâti et le rapport à l'espace, j'insisterai sur une pratique précise qui, dans les communautés inuites, constitue un champ social à part entière et que je considère productrice de lieux au Nunavik : les activités cynégétiques. Elles seront abordées au quatrième et cinquième chapitre car, en effet, ces dernières, en plus de traverser un ensemble de pratiques culturelles, nous apparaissent centrales dans la construction des représentations de l'espace vécu au Nunavik de par la mobilité qu'elle engendre. Sans toutefois me restreindre aux pratiques de chasse et de pêche, je démontrerai comment ces dernières à Aupaluk contribuent à façonner les modes d'habiter et le sens des lieux à la fois de ceux du territoire et de ceux du village.

#### **1. 4 Méthodologie: l'observation participante et la recherche collaborative**

Comme je l'expliquerai, au Nunavik les projets d'aménagement ont eu tendance à négliger la nécessité d'avoir une approche holistique, c'est-à-dire en intégrant l'utilisateur dans l'entièreté du processus décisionnel. Ainsi, comme les divers programmes de logement en ont témoigné, la synthèse des facteurs en interaction dans le rapport entre sociétés et espace n'a pu qu'être extrêmement partielle. Je prends parti en considérant qu'une façon de répondre à ce problème suggère une approche assise dans la réalité du terrain que propose la méthode de l'observation participante. Développée à l'intérieur de la discipline de l'anthropologie, cette dernière nous apparaît comme une stratégie pertinente, puisqu'elle permet de rendre compte de ce rapport complexe entre l'environnement bâti et les lieux tels qu'ils sont vécus, signifiés et mis en valeur dans la quotidienneté.

Plus encore, l'étude de terrain nous permet de confronter plus directement nos catégories d'analyse avec ceux des habitants. Nous considérons cette approche méthodologique non seulement comme étant adaptée à l'étude de ce type de problématique, mais aussi qu'elle favorise la recherche d'un point de vue éthique. Ainsi, la recherche collaborative est une approche vers laquelle mes efforts de terrain ont tendu et dont il convient d'explicitier les tenants.

#### **1.4.1 Défis de la recherche collaborative**

D'abord, la recherche collaborative se présente comme une interrelation de savoirs à l'intérieur desquels s'inscrivent des relations de pouvoir. Sans entrer dans les détails et la complexité de cette relation entre savoir et pouvoir, je m'en tiendrai plutôt aux éléments ressortis et vécus par les Autochtones face à la recherche scientifique dite collaborative que Michèle Therrien synthétise dans son article « Démocratie et Reconnaissance: construire des partenariats de recherche » (Therrien, 2007). Elle résume ainsi quelques-uns des enjeux de la recherche collaborative où ceux-ci sont mis en lumière et dénoncés par les Autochtones.

Ce type de recherche dit collaborative s'en tient souvent à l'étape de la cueillette de données notamment avec les Traditional Ecological Knowledge (TEK). Autrement dit, bien qu'une « voix » soit donnée aux Autochtones, le chercheur se réserve l'analyse et l'organisation de ces données. Certaines stratégies ont été mises de l'avant pour dépasser ce problème en revisitant les formes de l'article scientifique, notamment en exposant des dialogues et des savoirs sous forme de récits pour mettre en valeur la forme chère aux Autochtones: la parole. L'objectif est de se rapprocher du contexte de transmission des savoirs des Autochtones, puisqu'en recontextualisant ces données, cela réduit l'apport véritable des savoirs autochtones à la recherche tant dans leurs formes que dans leurs contenus.

D'autre part, il y a l'imposition du thème de recherche. À qui appartiennent les bénéfices de la recherche? Ainsi, concernant les orientations de la recherche qu'impliquent les partenariats, « elles soulèvent également des questions sur la pertinence des thèmes choisis,

sur l'implication dans la durée et sur la participation des jeunes générations aux travaux » (Ibid.). Bref, tous ces éléments liés à la recherche collaborative nous forcent à nous questionner plus en profondeur sur les rapports de pouvoir tout autant que sur les valeurs liées à la démarche et à la recherche scientifique. À cet égard, nous concevons cette posture « collaborative » comme favorisant ce que Bourdieu (2003) qualifie « d'objectivation participante » dans le sens où la collaboration entraîne le chercheur à expliciter les raisons de son intérêt, les tenants de sa recherche, sa position et les rapports de pouvoir existant dans son propre champ académique, de là son intérêt éthique pour la recherche dans le Nord.

« La réflexivité à laquelle conduit l'objectivation participante [...] vise, comme je l'ai déjà dit, à saisir tout ce que la pensée de l'anthropologue (ou du sociologue) peut devoir au fait qu'il est inséré dans un champ scientifique national, avec ses traditions, habitudes de pensée, problématiques, évidences partagées, etc., et au fait qu'il occupe une position particulière, avec des « intérêts » d'un type particulier qui peuvent orienter inconsciemment ses choix scientifiques (de discipline, méthode, objet, etc.). » (Bourdieu, 2003 : 47)

Au fond, la recherche collaborative permet d'interroger non seulement le sujet, mais d'intégrer le chercheur en tant que sujet également. C'est pourquoi cette approche intègre les questions éthiques dans l'ensemble des étapes du projet de recherche, c'est-à-dire depuis la construction de la problématique en passant par la cueillette, l'organisation et l'analyse des données, jusqu'à la diffusion des résultats

En inscrivant cette recherche dans une démarche de terrain qui s'est déroulé du 9 novembre au 13 décembre 2015 à Aupaluk au Nunavik, le présent projet se révélait de façon ouverte à la communauté. C'est-à-dire que l'objectif du terrain se présentait à la fois dans une volonté de co-construire la problématique et comme un exercice de « cueillette » de données. Je considère que les données de la recherche sont produites dans une interrelation de points de vue dont la réussite est caractérisée par un rapport de confiance qui, dans ce contexte, est favorisé par l'étude de terrain et l'approche participative. Confronter notre problématique au

terrain a permis justement d'ajuster et d'ouvrir la recherche à une multiplicité de points de vue. Aussi, outre les informations découlant des entrevues semi-dirigées et des échanges plus informels, les Inuit ont produit un document en 2013 s'intitulant Parnasimautik. Ce dernier est le fruit d'une large consultation de la population du Nunavik établie par les Inuit concernant divers enjeux qui les touchent, notamment le développement régional. Je me suis aussi servi de cette synthèse rendue publique par les Inuit afin de compléter les informations recueillies sur le terrain. Aussi, les modalités en ce qui a trait de la méthodologie de la présente recherche ont été évaluées par le Comité d'Éthique dont le certificat est mis en annexe (figure 4).

#### **1.4.2 Limites de l'étude et informateur-e-s**

En ce qui a trait aux limites de mon étude, elles se déclinent comme suit. D'abord, l'expression des perceptions de l'environnement par les Inuit est inscrite principalement dans la langue inuktitute qui ne m'est pas familière. Cela me contraint dans le développement de cet aspect qui constitue un des éléments pouvant fournir une aide considérable à la compréhension de l'habiter, notamment la toponymie. Toutefois, en traduisant certains termes plus précis liés à l'environnement, à l'aide des dictionnaires et en questionnant certaines personnes sur des concepts précis, je serai en mesure de tenir compte de quelques-uns de ces concepts que cependant, j'utiliserai avec circonspection. D'autre part, la courte durée de mon terrain m'a contraint de deux façons. Elle ne m'a pas permis de pouvoir décrire et de comprendre les enjeux sur le long terme de la dynamique des lieux du village. Comme nous le verrons, les réalités des villages nordiques se sont considérablement transformées et ce, sur une courte période, et elles continuent de l'être. À titre d'exemple, l'importante augmentation démographique<sup>5</sup> constitue à elle seule une force non négligeable sur la dynamique des milieux de vie et de l'occupation de l'espace. Aussi, le milieu bâti des villages se transforme rapidement. Durant mon terrain on rebâtissait l'école, qui allait se révéler le plus imposant bâtiment du village. De plus, un nouveau programme d'habitations venait tout juste d'être mis

---

<sup>5</sup> Selon le rapport « Le Nunavik en chiffre 2015 » (Duhaime et coll.), la population d'Aupaluk est passée de 159 habitants en 1996 à 195 habitants en 2015, ce qui constitue une augmentation de 19%.

sur pied. Bref, ces transformations du milieu bâti font en sorte que leurs appréhensions et la façon de l'habiter sont le fait d'une constante négociation.

La courte durée de mon terrain a également fait que le nombre escompté d'informateurs au départ, environ une dizaine, n'a pu être atteint. La négociation de ma position comme chercheur sur le terrain et l'adaptation requise pour établir des relations de confiance ont occupé une majeure partie de mon terrain. Cette négociation pour ma part s'est traduite en laissant un temps nécessaire et en conservant une certaine distance pour établir des situations de rencontres graduelles et moins imposées. Ainsi, les rencontres se sont établies graduellement et surtout dans les lieux publics, l'école, l'arène, la mairie (NV), la coop. Le maire qui était en poste durant l'étude m'a accordé une longue entrevue (une journée entière) dans son bureau lors de laquelle j'ai pu échanger sur plusieurs enjeux concernant le projet de recherche. Il m'a donné accès à une documentation pertinente concernant les enjeux territoriaux, notamment aux cartes géographiques produites par l'ancien maire, et autorisé à l'utiliser pour le présent travail. J'ai mis en annexe cette documentation. De plus, grâce à son invitation à une réunion du conseil du NV, j'ai pu également recueillir de l'information sur les enjeux relatifs à l'aménagement du territoire et les propos des membres présents. Il était présent à cette réunion seulement des hommes: le maire et ses conseillers (2), des membres de ANGUVIGAQ (2) et un aîné. Aussi, dans l'informel, j'ai pu recueillir les propos d'une femme aînée. Elle m'a donné accès à une large documentation concernant l'histoire et les enjeux présents du village d'Aupaluk dont le rapport Parnasimautik. Aussi, accompagné de deux hommes (environ 15 et 30 ans), j'ai pu également me rendre sur le territoire vers la fin de mon terrain. Outre les Inuit d'Aupaluk, les points de vue des gens du Sud qui y travaillent depuis longtemps dont entre autres le travailleur social, le directeur de l'école, une enseignante m'ont été utiles pour compléter, croiser quelques informations et éclairer certains questionnements ayant émergé durant le terrain. De plus, l'assistance à divers événements organisés dans le village, comme la fête du 50ième anniversaire de la signature de la CJBNO, m'ont permis de prendre de l'informations dans un contexte informel. Mises à part ces entrevues et ces discussions, mes observations *in situ* recueillies durant le terrain serviront mon analyse.

### **1.4.3 Sélectionner le cadre physique de la recherche de terrain. Pourquoi Aupaluk?**

Afin d'approcher le thème de l'habiter au Nunavik, la sélection du village d'Aupaluk s'est faite par la considération de certains éléments qui m'apparaissaient à priori être susceptibles de mettre en contraste les valeurs liées à l'aménagement et à l'utilisation de l'espace. D'abord, le village d'Aupaluk comporte une différence démographique majeure avec les autres villages. En effet, avec une population d'environ 200 habitants, il est le plus petit village du Nunavik. De plus, construit autour des années 1980, Aupaluk s'avère être le plus récent village et donc également où le processus de « sédentarisation » est le plus récent. Aussi, comme le relate le site touristique du Nunavik, ce village est le seul parmi les quatorze villages nordiques où l'aménagement a été conçu par les Inuit<sup>6</sup>. Pour ces raisons, les négociations liées à l'organisation de l'espace m'apparaissaient à priori encore une fois susceptibles d'être plus présentes.

### **1.4.4 Organisation du mémoire**

Le présent mémoire s'organise de la façon suivante: avant de passer à l'analyse des modes d'habiter à Aupaluk, j'explicitai le cadre théorique et les notions de « mode d'habiter » et de « géosymbole » développée par la géographie culturelle. Dans ce même chapitre, je relativiserai le terme « sédentarisation ». Ensuite, je décrirai le contexte historique et politique qui a orienté les transformations du bâti et l'expression des valeurs liées à l'espace au Nunavik. Cette mise en contexte nous permettra de faire ressortir les éléments politiques et la restructuration des relations entre le gouvernement fédéral, provincial et les Inuit qui ont encadré le développement des villages d'un point de vue global. Au troisième chapitre, je me rapproche de l'échelle du village. J'aborde l'évolution du cadre bâti du village d'Aupaluk. Conjointement à la description de cette évolution, j'identifierai certaines pratiques qui participent à l'appropriation culturelle et sociale des lieux du village. Au chapitre quatre, je sors du cadre bâti du village pour me pencher sur un « second » mode d'habiter. J'explore davantage les liens entre les lieux du territoire et le village lui-même. Je montre que les

---

<sup>6</sup> « [http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page\\_id=68](http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page_id=68) », site internet consulté le 6 octobre 2015.

représentations de l'espace vécu d'Aupaluk uniquement centré sur le village sont une échelle d'appréhension de l'espace bâti qui néglige un fait majeur: celle de la mobilité sur le territoire. En effet, il faut intégrer à l'analyse de l'habiter des Aupallumiuts les lieux qui sont pratiqués en dehors du village puisqu'ils influencent également ceux du village. Autrement dit, malgré la « sédentarisation », les gens d'Aupaluk n'habitent pas seulement le village. Je soutiens que de lier ces lieux extra-urbains à l'organisation de l'espace et du cadre bâti permet aux Inuit de soutenir la mobilité et par extension les valeurs qui la sous-tendent. Pour mieux comprendre cette interrelation entre espace du territoire et espace urbain, je me pencherai dans un premier temps sur les types de rapport au territoire et de savoirs géographiques qu'instituent les activités cynégétiques pour ensuite insister sur leurs médiations à l'intérieur du village. Dans une dernière partie, au chapitre 5, à partir de l'insécurité exprimée par les Inuit à propos de l'accès au territoire, j'explore en quoi les camps de chasse, tout comme dans le cas du congélateur municipal présenté par Martin (Martin, 2003), sont des éléments du cadre bâti qui peuvent jouer un rôle structurant pour les Inuit dans la planification de l'aménagement et du développement du village d'Aupaluk. Je répondrai qu'en favorisant l'expérience sur le territoire, ils permettent de reconstruire l'expérience du lieu sur le territoire tout autant que de consolider un mode d'habiter à l'intérieur des villages. En ce sens, les camps de chasse s'avèrent des éléments du cadre bâti dont les lieux ont été choisis relativement aux valeurs liées à la mobilité et que les Inuit intègrent à leurs réflexions concernant le développement des villages.

## **1.5 Cadre théorique**

### **1.5.1 L'Habiter: l'émergence d'un concept et dépassement de la dichotomie nomadisme et sédentarité**

Avant d'aller plus loin dans l'analyse, il convient de clarifier ce que nous entendons par « mode d'habiter » et de justifier pourquoi cette notion s'avère utile pour les pratiques aménagistes au Nunavik. En quoi l'habiter peut-il servir les réflexions portant sur les représentations de l'espace et l'aménagement? D'abord, la forme transitive d'habitat,

« l’habiter »<sup>7</sup>, fit surface dans le domaine de la géographie humaine dans les années 1960. La notion d’habiter implique, comme le souligne Cadoret :

« [qu’]une société « construit » l’espace qu’elle occupe; en fonction de déterminations allant de critères d’usage à son système de représentation du monde, elle l’exploite, le transforme, le modèle. Tout société imprime sa marque sur son espace, et, en retour l’espace apparaît comme un mode de manifestation ou d’expression de la société [...] » (Cadoret, 1991 : 235)

Il en découle donc que

« le paysage [le lieu] s’apprécie différemment selon les individus et les cultures, chacun le décrypte suivant une grille de lecture fondée sur des valeurs culturelles, des connaissances et des expériences acquises et transmises, une émotivité et une affectivité propres » (Collignon, 2003 : 7).

L’habiter comprend l’ensemble des activités qui contribuent à la construction des rapports à l’espace d’une société. Ces pratiques s’inscrivent à l’intérieur des modes de connaissance et sont issues d’expériences socialisées. C’est par un système d’échange d’informations, de médiatisation, que ces représentations et ces connaissances sur l’espace sont partagées. Déjà, on peut comprendre que la notion d’habiter nous permet de dépasser la dichotomie ethnocentrique nomadisme/sédentarité<sup>8</sup> en ce qu’elle intègre la manière relative, réflexive, d’être et de faire avec l’espace (Fotta, 2012).

---

<sup>7</sup> La polysémie et les différents usages du mot « habiter » au cours de l’histoire sont retracés par Augustin Berque dans son article « Qu’est-ce que l’espace de l’habiter? » (Berque, 2007).

<sup>8</sup> Ces notions sont ethnocentriques dans le sens où ces catégories d’analyse de l’espace sont fortement rattachées au développement de la propriété privée en Occident. À cet effet, la rigidité de ces concepts entre mobilité et non-mobilité ne nous permet pas d’aborder la complexité du rapport à l’espace dans l’ensemble des pratiques qui l’implique. C’est pourquoi il importe de mentionner que l’utilisation des termes nomadisme/sédentarité dans ce mémoire ne réfère non pas à des modes de vie, mais à une distinction d’ordre strictement chronologique. On se servira de ces termes pour distinguer deux périodes, soit celle du monopole de la compagnie de la Baie d’Hudson (nomadisme) et celle de l’intervention de l’État (sédentarité) avec le développement des villages et de l’aménagement de leur cadre bâti, c’est-à-dire approximativement autour de 1960.

La relation entre cette conception du rapport à l'espace qui intègre la subjectivité des usagers et la pratique de l'aménagement urbain apparaît plus particulièrement en France avec ce nouveau champ d'étude de l'habiter (Segaud, 2010). Durant cette période caractérisée par une importante crise du logement, un ensemble d'acteurs de différents horizons sont appelés à se prononcer pour répondre à cette crise. D'un côté, certains chercheurs insistaient sur le besoin d'élargir en terme qualitatif l'habitat et s'opposaient ainsi à une approche plus quantitative et strictement fonctionnelle du logement privilégié par les architectes et les urbanistes (Ibid.). La maison était alors conçue par les aménagistes comme une « machine à habiter » pour utiliser les mots de l'architecte moderniste Le Corbusier (1887-1965). Devant le processus de rationalisation des espaces, certains chercheurs, notamment Henri Lefebvre, sentent le besoin d'ouvrir les connaissances architecturales et urbanistiques à un nouveau champ d'étude et de reformuler ainsi théoriquement les analyses impliquant l'espace en l'insérant dans ces réalités sociales, c'est-à-dire perçus et vécus.

Plus critique, ce courant de pensée d'où émerge l'habiter se consolidera autour de la notion de « la vie quotidienne » avec Lefebvre (1961) et plus tard aussi De Certeau (1980). Ces auteurs ont contribué à revoir les relations entre aménageur et habitant. En effet, tous deux ont insisté sur le potentiel créatif des acteurs face à leurs habitats et ont rapproché l'agencéité<sup>9</sup> de ces derniers à un contexte de production des rapports à l'espace. L'utilisateur aménage son espace et participe à sa construction. Si cela peut paraître aller de soi aujourd'hui, jusque-là la capacité à produire et aménager l'espace avait été située et comprise comme étant l'apanage des experts et des technocrates rattachés aux institutions étatiques. L'habitant n'était perçu que comme un « consommateur » de son espace. Dans ce contexte, l'utilisateur était pour le moins absent dans la conception de son habitat et ce, tant sur le plan de la participation à la construction même de son logement qu'à sa conception. Comment l'utilisateur se représentait son

---

<sup>9</sup> J'utilise le terme d'agencéité au sens où l'entend Armatya Sen, c'est-à-dire comme « la capacité à définir des buts et à agir de manière cohérente pour les atteindre. Cette action intentionnelle orientée vers une finalité choisie peut être faite de manière individuelle ou collective en interactions avec d'autres. Par extension, on inclut, à côté de la capacité d'action effective de l'agent, sa capacité à se projeter dans une action potentielle. » - Glossaire. 2009. « Les mots de Sen... et au-delà ». Revue Tiers Monde, 198,(2), 373-381.

espace importait peu car pour les aménageurs, cela n'avait aucune incidence sur la façon dont étaient utilisés les espaces, comment ils étaient habités.

### **1.5.2 L'Habiter: l'espace vécu**

Le décentrement dans l'étude du cadre de production de l'espace vers l'utilisateur, c'est-à-dire à une échelle plus locale, a pu mettre en lumière le fait que les relations à l'espace des aménageurs et des usagers sont divergentes. En effet, les relations entre l'ensemble des acteurs participant à l'organisation de l'espace rencontrent de nombreuses difficultés, et ce pour plusieurs raisons. En effet, qui peut attester de la qualité d'un aménagement d'un espace et au nom de qui? La non-concordance des contraintes perçues face à des projets par les aménageurs et les utilisateurs n'apparaît qu'au mieux pouvoir déboucher sur un compromis. Une des raisons majeures que soulève Amos Rapoport réside dans le fait que les représentations de l'espace des acteurs impliqués sont construites à partir d'éléments distincts. Pour l'utilisateur, l'affect participe davantage dans la compréhension des espaces:

« It can therefore be shown that people react to environments globally and affectively before they analyze them and evaluate them in more specific terms. [...] Designers tend to react to environments in perceptual terms (which are their meanings), whereas the lay public, the users, react to environments in associational terms. » (Rapoport, 1982 : 19).

Feildel abonde dans le même sens lorsqu'il affirme qu'encore aujourd'hui:

« [...] La pratique de l'aménagement et de l'urbanisme n'accorde encore que relativement peu d'importance à cette dimension affective. Rarement l'on s'intéresse aux émotions comme une ressource permettant de comprendre les attentes, les besoins, les jugements, leur construction, ainsi que la réponse qu'y apportent les professionnels de l'aménagement, alors qu'elles participent pour une part non négligeable à l'évaluation de l'action et donc directement à sa structuration et à sa mise en œuvre. » (Feildel, 2013)

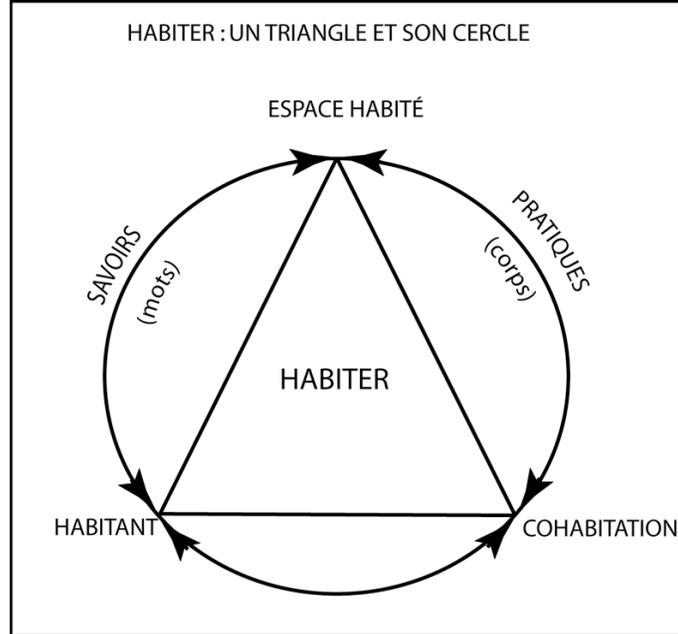
Il en ressort que l'expérience et le type de relation à l'espace qu'entretiennent les deux acteurs, aménageurs et usagers s'expriment et se représentent différemment. Dans le domaine de la géographie culturelle, cette distinction s'établit à partir de l'opposition entre les termes « espaces » et « lieu ». En effet, résolument subjectif, l'espace, du point de vue de l'utilisateur, est compris d'abord en terme de lieu. Le lieu est un espace vécu, c'est-à-dire qu'il est investi de valeurs (Frémont, 1974). La mise en valeur d'un espace s'établit à partir d'un espace perçu relationnel.

### **1.5.3 L'habiter: l'espace pratiqué**

En considérant l'habiter comme une catégorie pour réfléchir le rapport à l'espace, il ne s'agit plus seulement « d'être » dans un espace pour en faire un espace vécu et investi de valeur. Dans son plus récent courant, la notion de l'habiter n'intègre pas seulement l'espace perçu, mais également les pratiques qui forgent ces perceptions. Nous considérons plutôt qu'un espace est signifié, approprié ou mis en valeur par l'entremise des pratiques sociales et des événements qui l'engagent. Ainsi, si le lieu émerge d'une organisation sociale de l'espace, il est « pratiqué », « expérimenté » et établi à partir de modes de connaissance. C'est pourquoi, il apparaît comme un prisme privilégié à partir duquel une société construit des rapports significatifs à l'espace. Le lieu en tant qu'objet d'étude n'est pas détaché des pratiques sociales qui l'engendre.

La notion de mode d'habiter, de par sa forme transitive, nous permet dans un premier temps d'insister sur les aspects dynamiques et réflexifs du rapport au lieu. Comme l'affirme Lazzarotti:

« L'habiter n'est pas un état, une réalité figée une fois pour toutes ou un donné déterminé et invariant, mais bien un processus, une dynamique, un mouvement dont les permanences et les changements sont l'un des enjeux même de l'existence des hommes » (Lazzarotti, 2006 : 192)



C'est pourquoi nous ne cherchons pas comment un plan d'aménagement pourrait être adapté à une culture, mais plutôt inversement comment des modes d'habiter, inscrits dans des pratiques et des systèmes de représentation, peuvent influencer des pratiques d'aménagement et d'organisation de l'espace.

De cette façon, nous cherchons plutôt comment ces modes d'habiter attribuent du sens à l'aménagement. Nous prenons donc la notion d'habiter de la manière dont Stock l'élabore:

« Cette conception de l'habiter comme être dans l'espace peut être déplacée dans la direction d'un faire avec de l'espace. En effet, le rapport aux lieux n'existe donc pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours relié à la question des pratiques. » (Stock, 2007 : 112)

D'une certaine façon, Cresswell abonde dans la même direction lorsqu'il affirme à son tour que « places are constructed by people doing things and in this sense are never finished but are constantly being performed » (Cresswell, 2004 : 37 ). Cette « performance » de l'espace laisse une marge de manoeuvre pour établir qu'à partir d'un ensemble de pratiques et de médiation culturelle, politique, économique, sociale ou linguistique, l'utilisateur peut en retour agir sur

l'espace et construire du sens à partir de ce matériau (l'espace) et finalement s'y identifier en le rendant signifiant. L'utilisateur ne subit pas son espace ou ne fait pas que le percevoir, il en est un acteur.

« Habiter c'est, dans un espace et un temps donnés tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier. [...] Rendre propre (sien) l'espace, c'est le singulariser pour le construire selon mes sentiments et ma culture. » (Segaud, 2010 : 70)

Les pratiques de l'espace peuvent être conçues comme toute activité qui contribue à donner du sens à l'espace, à l'organiser et à le hiérarchiser. Cette définition recoupe d'une certaine manière celle que Bonnemaïson a attribué à la notion de géosymbole (Bonnemaïson, 2000). Ce dernier définit un géosymbole comme :

« L'empreinte dans un lieu d'une écriture chargée de mémoire. [...] Un lieu, un relief, un itinéraire, une route, une construction, un site qui, pour des raisons religieuses, culturelles ou politique, prennent aux yeux des groupes ethniques et sociaux une dimension symbolique qui les ancre dans une identité héritée peuvent être considéré comme un géosymbole. » (Bonnemaïson, 1992 : 76)

Comme nous le laisse entendre Bonnemaïson, en répondant à une diversité d'intentions sur l'espace, les processus de géosymbolisation, c'est-à-dire les processus de mise en valeur de l'espace peuvent ratisser largement.

#### **1.5.4 L'habiter : la pratique de l'aménagement du cadre bâti**

L'aménagement d'un cadre bâti fait partie des pratiques qui contribuent à organiser l'espace et lui donner du sens. C'est pourquoi nous considérons que l'organisation du cadre bâti relève des pratiques de l'habiter. En effet, tel que Simmins le souligne :

« Pour aménager l'environnement physique, il faut lui imposer un certain ordre, en somme l'organiser de façon à ce qu'il réponde à

certaines normes de qualité environnementale. Cette notion est au coeur même de l'aménagement, bien que les caractéristiques d'un environnement sain et ordonné ne fassent pas l'unanimité. Diverses cultures ont eu tendance à évaluer la qualité de l'environnement différemment » (Simmins, 2013).

Devant cette diversité des habitats, Amos Rapoport a contribué à identifier certaines de ces pratiques de l'habiter, notamment en se penchant sur la construction de l'environnement bâti. Qu'est-ce qui dans le cadre bâti donne du sens à l'espace? Il affirme que le bâti façonne les lieux, les rend habitables à sa manière, en jouant plus précisément sur trois plans: le temps, la communication et le sens (Rapoport, 1982) qu'il convient de détailler.

D'abord, l'organisation du temps implique non seulement de comprendre l'influence du plan bâti sur la circulation des usagers, sa fonctionnalité, l'interaction des espaces et des usagers, mais plus largement, sur les temporalités que l'aménagement produit. Ainsi, le besoin de se remémorer, de se situer dans le temps implique la valorisation d'un espace dans sa fonction mnémonique. À cet effet, « One of the primary ways in which memories are constituted is through the production of places » (Cresswell, 2004 : 119). Ainsi, la réalité matérielle du lieu sert le besoin de repère temporel pour l'individu et la collectivité. La multiplicité des processus qui participent à la construction du lieu contribue à l'inscrire également dans une temporalité. La mémoire, qu'il faut inscrire en tant que dynamique, utilise la fixité relative du cadre physique comme signifié. « Place helps make feelings real. Experiences and ideas have immediacy, but they are impermanent without place and its artefacts to anchor them. » (Sack, 1992 : 4). À titre d'exemple, la « patrimonialisation », en valorisant ou revalorisant un lieu plutôt qu'un autre, donc en les hiérarchisant, mobilise la mémoire et joue ainsi un rôle d'organisation narrative des espaces.

Rapoport insiste également sur le rôle de l'aménagement dans la communication. Qui communique quoi et où? Les institutions se dotent de bâtiments pour organiser la communication de leurs services et aussi pour communiquer le type d'activité qu'ils abritent.

Une église ne se présente pas comme une banque tant par son aspect esthétique que par sa localisation. Ces distinctions contribuent à organiser l'environnement bâti selon une hiérarchisation entre les différents champs sociaux et orientent les contextes de communication. Cette hiérarchisation des lieux est aussi soulignée par Ingold (2007) lorsqu'il affirme que l'individu n'habite pas dans des lieux, mais plutôt à travers les lieux. Autrement dit, il insiste sur le rôle de la mobilité dans l'interprétation et la construction des rapports aux lieux. Il souligne la composition des lieux à travers leur mise en relation. Organiser l'espace, c'est relier les lieux entre eux en leur conférant une pluralité de sens. Comme nous le verrons, certains éléments du milieu bâti liés aux institutions peuvent ainsi être appropriés, voire détournés par une communauté pour les faire correspondre à des pratiques plus locales justement en jouant sur les plans sur lesquels insiste Rapoport.

Au final, se pencher sur les modes d'habiter des Inuit s'avère utile pour traiter de l'aménagement des espaces urbains en ce qu'ils nous permettent d'abord de penser le rapport de l'utilisateur à ses espaces, et de dépasser l'opposition entre nomadisme et sédentarisme.

## **CHAPITRE 2**

### **CONTEXTE HISTORIQUE DE L'AMÉNAGEMENT DES VILLAGES NORDIQUES DU NUNAVIK**

Comme mentionné plus tôt, il convient d'abord d'inscrire les pratiques d'aménagement dans le contexte historique et politique qui a traversé la seconde moitié du dernier siècle au Nunavik. En effet, les représentations de l'espace et les valeurs qui ont desservi ces pratiques durant cette période ont émergé à l'intérieur de situations socio-historiques caractérisées principalement par les rapports coloniaux entre l'État canadien et les Inuit, ainsi que le passage pour les Inuit du semi-nomadisme à la sédentarité. Incontournables dans l'histoire récente du Nunavik, les débats entourant les projets hydroélectriques de la Baie-James dans les années 1970 ont été au cœur de la création des outils politiques et économiques dont se sont dotés les Inuit et le gouvernement provincial pour répondre aux besoins d'aménagements régionaux et territoriaux. Tel que je l'expliquerai, la restructuration de ces rapports entre les divers acteurs est caractérisée par une forte « politisation » de l'espace territorial. Parallèlement à ces nouvelles politiques, divers programmes de logement et d'urbanisation émergent et contribuent à transformer les rapports des Inuit avec leur environnement bâti et leurs milieux de vie. Je montre ici qu'en privilégiant les champs politique et économique, les projets d'aménagement et les interventions gouvernementales sur le bâti ont négligé la multiplicité des modes d'habiter des Inuit.

#### **2.1 L'espace dynamique des activités cynégétiques.**

Pour comprendre en quoi cette « politisation » change le rapport à l'espace, il faut expliquer comment ce dernier se présente avant les interventions plus importantes des politiques de l'État, c'est-à-dire avant les années 1960. Si, pour les fins de l'explication, cette partie insiste sur une distinction claire entre ces deux moments, avant et après la sédentarisation, je nuancerai cette distinction au chapitre suivant en examinant comment le rapport au territoire institué dans le contexte de la vie semi-nomade, se révèle dans la nouvelle réalité quotidienne des Aupalummiuts.

D'abord, l'effort de description de la mobilité avant l'émergence des villages des Inuit fait face à plusieurs contraintes. La raison est que cette forte mobilité des Inuit n'a laissé qu'une faible empreinte matérielle sur le paysage, au point où retracer la localisation des anciens campements est une tâche qui, aux dires de certains chercheurs, par exemple Damas (2002), apparaît impossible. En effet, il cite les propos de Birket-Smith « to give a universal list of the settlement of the Caribou Eskimos is therefore simply an impossibility » (Damas, 2002 : 10). À défaut de pouvoir répertorier les nombreux sites d'habitation, il soulève les qualités des sites qui pouvaient influencer sur la décision de privilégier un site par rapport à un autre. Il mentionne comme premier critère : là où les ressources sont abondantes, mais également quelques critères tels qu'un lieu où le vent pouvait réduire le nombre de moustiques en été, ou encore un endroit propice à la construction de maisons de neige. Comme les qualités physiques des lieux changent énormément dans l'arctique, les lieux pratiqués changent suivant les saisons. Pour dépasser ces contraintes de la recherche, les tenants de la mobilité liés à la vie semi-nomade ont aussi été étudiés sous l'angle des rapports économiques et des échanges alimentaires (Mauss, 1906 ; Labrèche, 2006). Pour cause, l'exploitation des ressources animales constituait un élément primordial. Ainsi, tel que le rapporte Labrèche (Labrèche, 2006) Saladin d'Anglure distingue trois modes d'établissement vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle: l'adaptation côtière, l'adaptation continentale et l'adaptation insulaire. La première privilégie une relative permanence des camps d'établissement et repose sur une économie mixte entendue comme l'exploitation des ressources côtières (poissons et mammifères marins) et terrestre (petit gibier, oiseaux, etc.). La seconde, continentale, se tourne d'avantage vers les ressources du territoire (caribou, poisson, oiseaux). La troisième s'oriente sur les ressources marines (mammifères marins, mollusques, poissons). La mobilité, à l'époque du semi-nomadisme, se présente comme une négociation constante entre ces trois modes d'établissement. « La planification des déplacements vers les lieux de chasse ou d'extraction selon les saisons tenait compte de la diversité, de l'abondance et de la probabilité de trouver les ressources dans des secteurs déterminés » (Labrèche, 2006 : 77). Sur le plan du bâti, il en ressort qu'à cette époque,

« le nomadisme saisonnier entraînait la formation de petits campements de chasse, dans des zones qui pourraient sembler, à première vue, avoir peu d'importance ou de liens avec les zones principales de peuplement. » (Ibid.)

Ainsi, un endroit peut présenter des ressources en abondance à un moment dans l'année et à un autre en être complètement dépourvu. Suivant un mode de vie basé sur l'exploitation des ressources du territoire, les Inuit construisent une mobilité en adéquation avec cette « circulation » des ressources animales.

Si les traces bâties de ces campements temporaires liés à cette époque sont faibles (mais pas invisibles à ceux qui sont familiers de ces sites), en revanche le système toponymique constitue un patrimoine culturel important rattaché à ces campements et à la mobilité. En effet, les pratiques toponymiques offrent un exemple de la construction symbolique des lieux à partir des expériences particulières qui les rendent signifiants. À cet égard, le système toponymique des Inuit apparaît comme un outil d'orientation sur le territoire qui reflète l'expérience de cette mobilité semi-nomade. D'abord, la langue inuktitut est polysynthétique, ce qui implique qu'un objet se présente impérativement dans une forme relative. De cette façon, le nom d'un lieu peut changer selon l'interprétation qu'en fait un individu. Cette qualité permet une description précise et en adéquation avec l'environnement arctique en perpétuel changement. Par exemple, un blizzard peut balayer une région et ainsi complètement reformer les qualités physiques d'un milieu. Outre le rôle descriptif, la toponymie joue à la fois un rôle de support mnémonique indispensable pour se repérer dans l'environnement arctique. Plus largement, elle permet d'animer et d'encoder les symboles du lieu dans les récits. Ces derniers ancrent la mémoire collective dans des espaces, dans des lieux. La façon de nommer les lieux peut en retour agir sur la manière de les habiter. À titre d'exemple, on évitera un lieu dont le nom signifie un danger. Ainsi, les significations peuvent borner le trajet sur le territoire. À l'inverse, le nom d'un endroit peut nous indiquer une abondance de ressources. Plus avant, Collignon, dans son étude « Les Inuit, ce qu'ils savent du

territoire », produit une analyse des schèmes organisationnels des toponymes inuits. Collignon insiste sur le fait que la lecture géographique du territoire, la structure de la société et celle de la langue produisent trois catégories opératoires qui participent à l'organisation de la vie matérielle et spirituelle du groupe (Collignon, 1996). Elle nomme la relationalité, la relativité, la subjectivité. La relationalité implique que tout lieu est rattaché à un autre. Le territoire est conçu comme un espace de relation, un ensemble de lieux interreliés. La relativité est la prise en compte du fait que les lieux et les réalités du territoire sont en constant changement. En somme, elle stipule que le territoire n'est pas un espace fixe mais dynamique. Pour ce qui est de la subjectivité, c'est le fait que l'expérience particulière et singulière que l'individu fait du territoire est prise en compte dans les connaissances qui lui sont rattachées. Ainsi, outre l'aspect fonctionnel du système toponymique, il y a les termes vernaculaires pour désigner l'entité du territoire tel que Avat-, Nuna-, ou Silla- qui s'inscrivent davantage dans l'affect, l'expérience et la subjectivité des individus. En termes inuktitut, cette expérience est liée à la notion de *Avati* qui signifie: l'environnement tel qu'il se présente à l'individu (Louisa Thomassie, Montréal, 23 mars 2016). Cette notion se rapproche des catégories telles que milieu, lieu, endroit, etc. Autrement dit, c'est l'espace direct qui entoure l'individu. Ce terme peut par exemple se joindre à *Kamattik* qui signifie: l'attention que doit porter l'individu face à l'environnement. Cette attention idéale n'émerge pour les Inuit que dans un rapport de déférence plutôt que dans un rapport de domination. Il apparaît ainsi que l'individu n'est pas passif dans l'expérience du territoire. Il ne s'agit pas seulement de le fréquenter de façon objective, mais d'être disposé face à lui afin de pouvoir lire les signes changeants qui se présentent, de se tenir en relation avec l'environnement. À la lumière de l'investigation de Collignon, on comprend que la mobilité sur le territoire, à cette époque, tout en les reproduisant, repose sur des savoirs géographiques complexes qui s'inscrivent dans des valeurs et en retour celles-ci nous donnent de l'information sur les rapports au territoire et sur les modes d'établissement.

Les échanges commerciaux avec les premiers explorateurs se rapportaient essentiellement à la traite des fourrures. L'organisation de la mobilité sur le territoire s'adapte

et « change » d'une nouvelle façon. En effet, en favorisant un type de marchandise par rapport à un autre, les marchands de la Compagnie de la Baie d'Hudson influencent déjà les modes de mobilité. Ainsi, si à une époque les marchands européens privilégient l'exploitation de la baleine, durant une autre période ils orientent la chasse vers les animaux à fourrure, tels que les renards par exemple. La chasse en vient à s'imbriquer plus fortement aux aléas du marché et de la demande provenant de l'Europe. Comme le mentionne Purich cité par Dawson (1995 : 73),

« After the collapse of the baleen market in Europe and North America in 1906, the Hudson Bay Company began to increase its fur trading operations in the North. At the peak of the fur trade, the HBC, all Inuit in the Canadian North were living within travelling distance of a trading post » (Purich, 1992).

Ainsi, les postes de traite, nouveaux dans le paysage des Inuit, ont eu un impact indéniable sur la spatio-temporalité des activités de chasse et de pêche, mais aussi sur ceux de la vie quotidienne comme nous le verrons. Cependant, même si la mobilité repose en partie sur ces activités cynégétiques, il reste que cette mobilité implique aussi tout un pan de la vie quotidienne qui ne lui est pas directement relié.

Parmi les éléments influençant l'usage de l'espace, mis à part le rôle des postes de traite et une économie se tournant vers la demande européenne, il y a les différentes technologies. Pour Collignon, en privilégiant la motoneige plutôt que le traîneau à chien, les Inuit ont aussi transformé leurs rapports à l'espace en supprimant la nécessité de camper en des lieux intermédiaires. Puisque la motoneige pouvait parcourir plus rapidement une distance, les fréquentations de certains lieux ont diminué. La façon dont on nomme un lieu (toujours descriptive et en relation avec d'autres) se transforme aussi. Ce que Collignon met en relief est justement que par leur structure relationnelle, les toponymes sont un système ouvert à la transformation et moins un système de conservation. Bref, l'espace semi-nomade est également un espace dynamique. Il serait réducteur de le concevoir autrement et de voir la

sédentarisation comme la seule force du changement du rapport au territoire. L'opposition entre sédentarité et nomadisme doit être relativisée. Au contraire, comme on peut le constater, le territoire s'est constitué en tant que géosymbole et la mobilité en tant que valeur identitaire. Si certaines recherches, notamment celle de Duhaime (1985), ont récemment insisté sur le processus de sédentarisation et de la centralisation des villages, il n'en demeure pas moins que les Inuit parcourent toujours cet espace qu'est le territoire.

## **2.2 La « politisation » du territoire**

Durant la période de la seconde moitié du XXe siècle, l'organisation du territoire et les décisions relatives au développement du cadre bâti du Nunavik se sont façonnées principalement à travers le champ des relations politiques. Pour les Inuit, il ne suffisait plus d'occuper le territoire, mais de le revendiquer en d'autres termes, afin de jouer un rôle plus important dans les projets de développement qui engageaient le territoire et le « nouvel »<sup>10</sup> espace que constituait le village. Au sortir de l'époque de l'exploitation des fourrures et du semi-nomadisme, les débats concernant les revendications territoriales de l'Arctique se sont inscrits à l'intérieur d'une nouvelle dynamique constituée de plusieurs acteurs politiques dont les cinq principaux sont le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial du Québec ainsi que les leaders cris, inuit et naskapis. Ces « nouvelles » relations avaient comme toile de fond à la fois le rapatriement de la Constitution canadienne et la Révolution tranquille, ainsi que le mouvement grandissant de l'indépendance nationale du Québec<sup>11</sup>. Ces éléments, bien qu'ils ne concernèrent qu'indirectement les leaders autochtones, ont influencé les rapports de force entre ces cinq interlocuteurs. C'est dans ce contexte qu'en cherchant à intégrer davantage sa région septentrionale à son économie, l'État québécois a progressivement ouvert la porte à l'incorporation de plusieurs nouvelles instances politiques dans son giron (Gombay, 2013).

---

<sup>10</sup> Comme nous le verrons, cet espace n'était pas un nouveau lieu pour les Inuit. Ces villages émergent pour la plupart des postes de traites. Ils sont nouveaux en ce sens qu'ils constituent les lieux à partir desquels se structure un fait nouveau pour les Inuit: des campements permanents.

<sup>11</sup> Le point de départ de la Révolution tranquille au Québec est marqué par la mort de Maurice Duplessis en 1959 et l'élection subséquente du gouvernement de Lesage.

Quant au gouvernement fédéral, ses intérêts résidaient, et résident toujours, dans une volonté de démontrer et renforcer sa souveraineté sur les territoires arctiques. Ainsi, durant la seconde moitié du XXe siècle, les gouvernements provincial et fédéral projetaient tour à tour leurs intentions et le rôle qu'ils envisageaient pour les territoires nordiques tant sur les plans culturel et identitaire qu'économique. Cependant, les Inuit, loin d'être à la remorque des grands enjeux constitutionnels canadiens ayant traversé cette période, ont plutôt été au coeur des débats, de sorte que la reconnaissance de leurs revendications territoriales n'a cessé de s'accroître. En effet, pendant que le mythe du Nord québécois<sup>12</sup> fut ravivé avec l'initiative du premier ministre Robert Bourassa et des projets hydroélectriques de la Baie James (Bourassa, 1973), sur le plan international la représentation politique des peuples autochtones change littéralement de visage. En effet, un nationalisme pan-autochtone est en voie de consolidation. Beaucoup plus tard, mais néanmoins conséquemment à ce mouvement, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones fut adoptée le 13 septembre 2007.

« Favorisant la protection des droits humains et le droit à l'autodétermination, cet instrument juridique rassemble à travers 46 articles des droits existants à l'échelle internationale en matière de protection des droits de la personne pour les appliquer aux peuples autochtones. » (Amnistie internationale, 2010)<sup>13</sup>

En revanche, si ce regroupement des luttes autochtones gagne en légitimité au courant de cette seconde moitié de siècle, à l'échelle plus locale il tend à diluer la spécificité des revendications inuites (Cannobio, 2009). En effet, à cette « globalisation » des luttes autochtones sont venues se rajouter des groupes environnementalistes et des compagnies privées qui, loin d'influencer

---

<sup>12</sup> L'expression du « mythe du Nord » québécois est approfondi par le géographe Christian Morissonneau notamment avec son ouvrage « La Terre promise: le mythe du Nord québécois » (Morissonneau, 1978). L'importance culturelle et identitaire du projet hydro-électrique de la Baie-James pour les Québécois est également soulignée plus récemment par la géographe Caroline Desbiens dans son essai « Power from the North » (Desbiens, 2013).

<sup>13</sup> Il faut souligner que 143 des 159 États ont voté en faveur de l'adoption de cette déclaration, les 11 autres, parmi lesquels les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada se sont abstenus. Le gouvernement conservateur n'avait à l'époque pas signé la Déclaration pour plutôt faire un *énoncé d'appui* en rappelant que la Déclaration n'était pas juridiquement contraignante pour le Canada. Il revint sur sa décision en la signant finalement en 2010.

superficiellement les débats concernant le territoire, ont contribué plutôt à orienter profondément la nature du débat et le développement régional et territorial.

« Les grandes frondes autochtones lors de certains projets d'exploitation des ressources nordiques avaient clairement démontré le risque de l'instrumentalisation par la capacité de mobilisation et de savoir-faire médiatique des groupes environnementalistes, alliés circonstanciels des causes autochtones. Cette lecture simplificatrice des enjeux liés à la mise en valeur des ressources boréales, qui a souvent annihilé tout débat autour de la question fondamentale du développement des régions nordiques et de la cogestion autochtone, plaçait Québec dans une position systématiquement coloniale, politiquement désastreuse et économiquement contre-productive » (Cannobio, 2009 : 178).

Ainsi, constatant que le discours des groupes environnementalistes a contribué à détourner, du moins à reléguer à l'arrière-plan ceux plus spécifiques des Autochtones, Cannobio nous ramène au coeur de leurs revendications:

« Dans cette période de nationalisme autochtone émergent, particulièrement au Québec, l'idée de l'autodétermination doit être replacée dans le cadre spatial d'exercice du pouvoir propre aux Premières Nations, c'est-à-dire celui de la réserve indienne ou de la communauté nordique; c'est donc l'échelle territoriale de la municipalité inuit ou de la communauté indienne, et non de la région ou de toutes autres formes de territoire, qui est pour l'heure concernée » (Cannobio, 2009 : 136).

Les revendications politiques pour une autodétermination nécessitaient donc qu'on leur assigne une assise territoriale, c'est-à-dire un cadre de référence spatial qui permette une économie viable. C'est pourquoi, comme le soulève encore Cannobio en traitant des discussions entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations, « au-delà des questions identitaires, on en revenait systématiquement à des luttes d'espaces » (Ibid.). Ainsi, on peut affirmer que la dynamique des débats politiques, voire de la structure des relations entre les gouvernements et les Inuit, s'est établie à partir principalement des questions territoriales. Le

contexte entourant l'adoption de la Convention de la Baie-James, signée le 11 novembre 1975, qu'il convient ici de détailler, constitue l'exemple majeur de cette politisation du territoire, c'est-à-dire de la construction d'une expression politique du territoire.

### **2.3 La Convention de la Baie-James et du Nord du Québec**

La signature de la Convention de la Baie-James marque sans conteste un tournant majeur dans la structuration des relations entre les communautés non seulement inuit, mais également criées. Elle a pour origine le projet hydroélectrique de la Baie-James. Loin d'être un projet de développement mineur, il s'inscrit au contraire dans la foulée de la Révolution tranquille des Québécois. Ce projet, seulement de par l'ampleur technique, constituait la consolidation d'un savoir-faire propre tout comme il se présentait pour les Québécois comme une entrée définitive dans la modernité. Ainsi, dans une volonté de mettre en valeur ce projet et de démontrer toute sa grandeur, le premier ministre de l'époque, Robert Bourassa, publie une description très personnelle de la région de la Baie-James (Bourassa, 1973). Présentant une vue vierge du territoire, ce document révèle après coup un des problèmes majeurs à la préparation et au bon déroulement des opérations: l'absence des Autochtones dans sa représentation du territoire. En effet, le point de départ des négociations entourant la CBJNQ repose sur la faiblesse des relations qu'entretenait alors le gouvernement provincial avec ceux qui habitaient sa région septentrionale, au point d'y voir un territoire totalement inhabité. L'opposition des Cris et des Inuit au projet surprend les autorités de deux manières. D'abord, ces derniers sont totalement inattendus sur la scène politique, mais également cette opposition est d'une telle ampleur qu'elle menace de faire stopper les travaux. C'est le jugement Malouf, rendu le 15 novembre 1973, qui reconnut les droits ancestraux des Cris sur leurs territoires et qui par le fait même força le gouvernement de Bourassa à négocier. Ainsi, d'un point de vue géohistorique, on peut affirmer qu'en faisant entrer les Cris et les Inuit au-devant de la scène politique provinciale, ce jugement aura des répercussions sur les représentations des territoires nordiques des Québécois qui jusqu'alors s'inscrivaient en gros dans la représentation que Bourassa en avait faite.

La description du contexte des négociations entourant la Convention ne peut faire fi des coûts associés à l'arrêt du chantier. En effet, ceux-ci ont mis une énorme pression sur le déroulement des négociations. Ceci a été justement critiqué par les Cris et les Inuits.

« Especially compared to subsequent agreements negotiated in the Western Arctic, Nunavut and the Northwest Territories, which took up to 20 years or 10 times longer. These negotiations were guided by a newly developed federal land claims policy. There just was not the time to fully prepare and reflect on the negotiations especially in terms of consulting with 14 communities. » (Nunavik Land Selection Negotiations 1975-1980 document prepare by Erik Val, 2015)

En dépit de cette pression, la présentation de la cause s'étendit sur 71 jours d'audience, durant lesquels la cour entendit 167 témoins, dont de nombreux chasseurs cris et inuit. Tel que rapporté par O'Reilly,

« dans ces témoignages ils établissaient des liens spirituels et matériels avec le territoire, et dressèrent le tableau d'un mode de vie basé sur la chasse, la pêche et le piégeage qui était sérieusement menacé, voire condamné à disparaître si le projet de la Baie-James allait de l'avant ». (O'Reilly, 1988) [cité par Rodon, 2003].

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois est signée le 15 novembre 1974. Les signataires se composent plus précisément du gouvernement du Canada, du Grand Conseil des Cris, des Inuit du Québec et de la société Hydro-Québec. Si le projet hydroélectrique ne s'effectuait que sur une partie du territoire, c'est en revanche l'ensemble du territoire du nord du Québec allant jusqu'à la baie d'Ungava qui est intégré à l'entente. Louis-Edmond Hamelin décrit bien l'importance de cette entente et ce, pour tous les partis impliqués: « Aucune autre province ne s'est rendue aussi loin dans la reconnaissance d'une nordicité autochtoniste qui, alors, dépassait le niveau de tous les compromis précédents » (Hamelin, 2005 : 20). Ressortiront de cette mouture bien des conséquences pour la structure politique des Inuits et des Cris. Si pour le gouvernement du Québec elle scella en quelque sorte les négociations et signalait finalement la poursuite des travaux de développement du projet d'Hydro-Québec,

elle constituait pour les Cris et les Inuit un point de départ du dialogue. Ce point de départ ne fut cependant pas entériné par l'ensemble des villages Inuit. Les villages de Puvirnituk, Ivujivik et Salluit n'ont pas signé la Convention.

Comme je l'ai mentionné, les enjeux politiques portaient essentiellement sur la légitimité du cadre spatial dans lequel on allait débattre. La CBJNQ a fourni les assises territoriales et législatives des revendications puisqu'avant sa signature, cet espace était resté dans une relative marginalité de l'espace politique québécois (Rodon, 2003 : 181). Ainsi, en identifiant des catégories de terres<sup>14</sup> et en structurant la distribution des redevances, elle a distribué des pouvoirs à différentes organisations sur des critères ethniques et territoriaux.

La perception qu'ont les leaders autochtones chargés de négocier cette convention est qu'elle est à l'origine d'un processus qui mènera graduellement à un pouvoir toujours plus grand sur les décisions qui les concernent. Plus exactement, elle est perçue comme le départ d'une marche, avec des reculs et des gains, vers l'autonomie régionale. Ce propos recueilli dans le rapport Parnasimautik de 2014 en témoigne. « We have to stop saying the Agreement is not good and instead try to improve things. We now have to move forward and re-claim our lands and the JBNQA has to be revised » (Parnasimautik, 2014). Le fait que la CBJNQ soit ainsi perçue, c'est-à-dire comme un point de départ, s'explique par le fait que la convention de la Baie-James permit de fédérer les communautés entre elles autour d'intérêts communs, celui de se définir comme habitants défendant un territoire commun (Rodon, 2011). C'est d'ailleurs en ce sens que fut créé l'Institut Avataq par la société Makivik. Le travail d'Avataq a contribué justement à « alimenter une réflexion particulièrement structurée qui tendait à démontrer l'existence d'une cohérence identitaire et culturelle des Inuits québécois » (Cannobio, 2009 : 113). Donc, on peut affirmer que la politisation du territoire a permis d'établir l'espace du territoire dans un récit partagé par une plus large collectivité.

---

<sup>14</sup> J'explicite plus loin (p. 58) la teneur légale de ces catégories de terres. On peut voir leur disposition sur la carte géographique de la distribution des terres au Nunavik en annexe.

Les rapports à l'espace s'inscrivent dans les rapports sociaux. Pour les Inuit, on peut affirmer que cet important changement politique qu'entraîna la CBJNQ se traduit également par un nouveau rapport au territoire. En effet, cet espace devient un enjeu de revendication politique, un droit à défendre, ce qu'on peut douter qu'il ait été avant son enchevêtrement dans le cadre politique des gouvernements fédéral et provincial. Comme le souligne un Inuk « Our parents thought they owned the land because they were there for thousands of years » (Val, 2015). En d'autres mots, la recherche du Québec à s'appropriier sa région septentrionale a donné l'occasion aux Inuit de renforcer leurs pouvoirs politiques sur la région. En ce sens, le territoire nordique est peut-être plus que jamais construit comme géosymbole, sur lequel le discours politique des Inuit se fonde pour énoncer leurs valeurs et qu'ils contribuent à renforcer. Cannobio résume ainsi ce qui ressort de ces négociations des soixante dernières années:

« Il demeure un fait essentiel, face à la complexité des enjeux de nature géopolitique soulevés par les élites inuites du Nunavik: les grandes séquences historiques contemporaines, et en particulier les cycles constitutionnels et les périodes référendaires, ont constitué un moteur particulièrement efficace de la territorialisation arctique » (Cannobio: 2009 : 323).

Ainsi le rapport au territoire prend une dimension différente et rejoint des enjeux évidemment plus larges que ceux qui présidaient au sortir de la période de l'exploitation des fourrures, c'est-à-dire la « conservation » d'un mode de vie traditionnel. Dans la foulée de la CBJNQ, « Les Inuit ont plutôt choisi un programme d'aide aux activités de chasse, de pêche et de piégeage » (Rodon, 2003). Ce programme d'aide aux chasseurs, sur lequel je reviendrai plus en détail au chapitre cinq, fait entrer ces activités dans une législation moderne et, ce faisant, permet ainsi de sécuriser la poursuite de ce mode d'habiter que constitue ces activités, notamment en fournissant une « aide » monétaire pour l'achat de l'équipement nécessaire et pour compenser les coûts de transports.

Après 40 ans, pour les Nunavimmiuts, la CBJNQ demeure une entente à renouveler puisque la réalité des villages a beaucoup changé. Par exemple, l'augmentation considérable de la population constitue à elle seule un grand changement et contribue à mettre énormément de pression d'une part sur le parc résidentiel, d'autre part sur les espaces décernés à la construction des logements, c'est-à-dire sur les catégories des terres elles-mêmes. Ainsi que le soulignent les Inuit dans le rapport Parnasimautik (2014), devant le développement minier, les prochaines négociations doivent:

« Revisit issues related to Category I and II lands for Kuujjuaraapik/ Umiujaq and Aupaluk, including the possibility of reallocations. » (Parnasimautik, 2013)

« For Inuit, the main interest was to protect and promote their way of life and culture into the future. This is being eroded by lack of ability to expand their land base, manage development activities and administer lands to maximize economic benefits. » (Ibid.)

« A solution to this (mining activities to close to land I) would be the creation of « buffer zones » around category I land where development activities are prohibited or limited - depending on the type of activity. » (Ibid.)

Bref, les revendications politiques des Inuit témoignent notamment d'une volonté de renforcer leur pouvoir sur la gestion et le développement des infrastructures régionales et ceux des villages. Ces négociations avec les gouvernements révèlent l'intérêt des Inuit à vouloir occuper les postes de décision sur les sujets qui les concernent. Cependant, le processus de « co-gestion du territoire » semble faire face à plusieurs obstacles (Rodon, 2003). La récente vague de développement minier se présente justement comme une menace face à cette marche vers l'autonomie à l'échelle locale et fait ressortir des insécurités qui persistent. Ainsi, tel qu'ils le rapportent encore dans le rapport Parnasimautik (2014), les Aupallumiut sont inquiets concernant les recours et leurs pouvoirs décisionnels devant le projet de développement de la compagnie minière Oceanic Iron Ore:

« Aupalummiut will see the development unfold from their homes. What will happen to their community if they say no to the project? What will it be like for them in 20 years from now if they accept this project? What will they do once their environment, land and wildlife have been damaged? Can the proposed mining development and the practice of subsistence activities coexist? Will we have to be relocated? And what will happen with the infrastructure and equipment when there are no more minerals? » (Ibid.)

Ces récentes formulations des problèmes auxquels sont confrontées les communautés rejoignent plus largement les travaux de Connobio affirmant que les représentations de l'espace sont soumises à l'influence d'un constant dialogue entre plusieurs acteurs, ici les minières et le gouvernement provincial (Connobio, 2009). Il en ressort que si d'un côté Québec a cherché à monopoliser le discours sur l'aménagement du territoire autour de ses projets économiques, les leaders cris et inuit en étaient et en sont toujours fortement conscients. C'est pourquoi c'est précisément sur ce point qu'ils constituent les bases de leurs stratégies liées à leurs revendications, c'est-à-dire en cherchant à complexifier les enjeux et les échelles spatiales du débat. « Il apparaît ainsi que, dans ces temps de tensions, la représentation territoriale à géométrie variable des Inuits change d'échelle dans l'appréhension de leur domaine géopolitique » (Ibid.).

D'autre part, devant ces projets, hier hydroélectriques et aujourd'hui miniers, les Inuit ont en gros toujours souligné le fait que pour eux les besoins liés à l'aménagement du territoire rejoignent également ceux de la gestion des ressources fauniques et qu'ils dépassent ainsi ceux du champ économique et démographique. À cet égard, la plus grande difficulté pour la société dominante est de constater que les principaux canaux de « territorialisation » des Autochtones s'établissent par l'entremise de la production constante de nouvelles connaissances géographiques plutôt que par le politique ou encore la construction d'infrastructures. Cette production toujours renouvelée des connaissances géographiques permet de renforcer le territoire en tant que géosymbole. La période décrite ici constitue en gros l'effort des Inuit à

formuler ce « nouveau » type de rapport au territoire dans le dialogue avec les gouvernements provincial et fédéral. Ainsi, comme le souligne Desbiens:

« De plus, au coeur de cette révolution tranquille existe une affirmation du caractère patrimonial du territoire, porteur de traditions culturelles (ici lié à un savoir géographique des activités cynégétiques), mais aussi d'un savoir historique. C'est justement l'affirmation du territoire en ces termes qui heurte souvent la société dominante. Pour être porteur d'histoire, le territoire doit exhiber des preuves visibles de sa transformation par l'activité humaine » (Desbiens, 2006)

En somme, c'est la reconfiguration majeure des interactions entre les différents groupes concernés (autochtones, groupes environnementaux, gouvernements provincial et fédéral, etc.) qui a contribué à médiatiser et consolider ce nouveau rapport politique des Inuit au territoire. Ainsi, durant cette période allant de 1950 à aujourd'hui, le processus de « territorialisation » a été marquant et continue de l'être.

#### **2.4 Le développement de l'environnement bâti.**

L'organisation de l'espace issue de la restructuration politique ne s'est pas seulement établie à l'échelle territoriale. En effet, parallèlement à celle-ci, plusieurs interventions du gouvernement se concrétisent sur le milieu bâti à l'échelle du village. Elles ont joué un rôle notable dans l'organisation physique dans les lieux principaux de la vie quotidienne. Au tournant des années 1950, les Inuit du Nunavik subissent une importante crise économique en raison de la baisse du prix des fourrures. De graves problèmes de santé font alors rage, allant jusqu'à des épisodes de famine dans certains cas (Duhaime, 1985). La détérioration des conditions de vie dans la région nordique force en quelque sorte l'intervention du gouvernement fédéral. Ces actions se font d'abord par intérêt politique. En effet, d'un côté, laisser des citoyens dans de telles conditions pouvait avoir des conséquences sur la réputation du Canada sur le plan des relations internationales. De la même occasion, sur fond de guerre froide, il s'agissait d'une opportunité pour lui de consolider sa présence sur le territoire

arctique. Il en ressort que les interventions du Canada dans sa zone septentrionale s'établissent dans un contexte extrêmement pressant. De ce fait, le déploiement des programmes liés à la construction des logements et des infrastructures au Nunavik n'a pu qu'être à cette époque très peu structuré. Dans ces conditions, ces actions précipitées ont contribué non intentionnellement à permettre une certaine marge de manoeuvre aux Inuit concernant la construction de leur milieu bâti. C'est pourquoi, par exemple, « les occupants étaient responsables de l'assemblage des structures et de la localisation de ces maisons » (Duhaime, 1998 : 435). Cependant, à la mesure de la quantité et de la qualité des infrastructures et du milieu bâti, la présence fédérale en termes de bâti sur cette région n'est que légère et se traduit par quelques modestes aéroports et des bases militaires dont Fort Chimo (Kuujjuaq). Ces interventions marquent une première centralisation des services sans toutefois questionner l'importance des lieux. La construction des premières infrastructures liées aux services de santé se fit pour la plupart autour des postes de traite existants. Il faut rappeler que les lieux de ces postes, bien qu'installés à des endroits fréquentés par les Inuit, ne furent pas choisis par eux pour commercer, mais plutôt par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Il faut attendre le début des années 1960 pour assister aux premiers véritables programmes fédéraux de logement. Durant cette période, les Inuit ne prenaient part aux décisions que tardivement dans le processus d'aménagement. Comme le mentionnent plus précisément Chabot et Duhaime, la participation des Inuit n'était réservée qu'à la toute dernière étape des projets, c'est-à-dire « when all that was left to do was put up the buildings » (Chabot et Duhaime, 1998 : 437). Ainsi, les instances politiques fédérales se réservaient le droit de décider la façon dont la distribution des services s'effectuerait, c'est-à-dire l'ordre dans lesquels on allait les construire. Autrement dit, le gouvernement choisissait les services qu'il lui paraissait le plus urgent d'offrir. Sur le plan de l'organisation des espaces, les conséquences se traduisent de plusieurs manières. Il y a d'abord l'apparition des rues droites, les services des eaux usées et la centralisation accrue des habitations.

« The rationale behind the management of these services (drinking water, electrical power, garbage collection, etc.) had a major impact on the spatial organization of housing units, as reflected by the linear arrangement and proximity of the buildings in most villages and the gradual disappearance of small groups of houses scattered about the territory. » (Chabot et Duhaime, 1998 : 437)

Aussi, si les Inuit avaient jusqu'à maintenant privilégié le bord des berges pour installer les logements, les bâtiments liés aux services publics s'y installent également, faisant repousser les habitations en périphérie. En privilégiant le champ économique, c'est-à-dire en rationalisant et structurant les services en tenant compte de leur rentabilité, autrement dit des économies qu'ils pouvaient générer pour les gouvernements, ces interventions s'en trouvaient inadaptées aux réalités sociales plus larges et aux différents modes d'habiter des Inuit. Alors, bien que les Nunavimmiuts participassent au processus de construction, on constate que cela n'impliquait pas de facto un pouvoir décisionnel global sur la disposition des logements dans l'espace ni ceux des services. Leur participation, fortement encadrée par les instances politiques supérieures, permettait davantage de légitimer ces dernières plutôt que d'impliquer réellement les acteurs locaux. Comme le résumait Chabot et Duhaime: « In short, the limited role reserved for citizens and their representatives helped to streamline the process itself » (Chabot et Duhaime, 1998 : 444).

## **2.5 Réorganisation de la structure décisionnelle issue de la CBJNQ et catégorisation des terres (Structure du système foncier).**

La CBJNQ ne fut pas qu'un tournant majeur au point de vue politique et territorial, mais également en terme de construction de l'environnement bâti. En effet, en déplaçant la responsabilité du développement économique de la région au gouvernement provincial, elle a du même coup redéfini le rôle des Inuit dans les projets de développement des infrastructures. À la signature de la CBJNQ, le déploiement des services sociosanitaires (centre d'infirmerie, école, service de traitement des eaux usées, etc.) est octroyé aux Inuit selon les conditions choisies par le gouvernement. Ce n'est qu'au fil de l'évolution du dialogue politique entre les différents partis que les Inuit prendront une place plus prépondérante quant à l'élaboration des

plans d'aménagement et de l'orientation des programmes de logement. L'évolution de ce dialogue se traduit par la naissance de nouveaux paliers de gouvernance responsable du développement régional. C'est la signature de la CBJNQ par les Inuit et les Cris qui consolide cette nouvelle organisation politique:

« The agreement also led to the creation of a multitude of administrative organizations, such as a regional government, municipal corporations and landholding corporations, in which the local residents were invited to participate by electing representatives and attending public meetings. » (Chabot et Duhaime, 1998 : 438)

Au Nunavik, plusieurs organisations sont impliquées dans la redistribution des fonds issus des redevances du projet hydroélectrique de la Baie-James. C'est à partir de la catégorisation des terres que le gouvernement cherche à établir et structurer un système foncier. Plus précisément, on peut identifier quatre acteurs régionaux qui interviennent à ce jour dans le développement des infrastructures au Nunavik: la société Makivik, l'Office municipal d'habitation Kativik (OMHK), l'Administration Régionale Kativik (ARK) et les Corporations foncières. Ces dernières sont des associations sans but lucratif, régies par la Loi sur le régime des terres, la CBJNQ et la Loi sur les compagnies. Ils administrent les terres de Catégorie I (14 000 km<sup>2</sup>).

« Collectivement, les sociétés foncières possèdent à part entière leurs terres de catégorie I, au profit de leurs membres. Par conséquent, les sociétés foncières peuvent agir à titre de propriétaires et accorder des droits d'utilisation et d'occupation des terres de catégorie I. » (Site internet du Nunavik Landholding Corporation Association: [http://www.nlhca.ca/land-use/fr\\_index.shtml](http://www.nlhca.ca/land-use/fr_index.shtml), consulté le 17 décembre, 2017)

Au Nunavik, la majorité des propriétés appartiennent à la société foncière qui est en relation avec le village nordique<sup>15</sup>. Il n'y a pas de plan cadastral. C'est le NV qui décide de la

---

<sup>15</sup> Dans le langage d'usage au Nunavik, on nomme la mairie le NV (Nordic Village)

localisation des bâtiments. Les permis de construction sont octroyés par l'Office Municipal de l'Habitation Kativik. Les 14 villages nordiques se partagent un budget réservé à l'habitation par l'ARK. C'est l'ARK qui doit plus précisément:

« [...] fournir de l'assistance technique aux 14 villages nordiques notamment dans les domaines suivants: les affaires juridiques, la gestion et la comptabilité municipale, l'aménagement et le développement du territoire, l'ingénierie et le transport collectif.  
» (Administration Régionale Kativik, 2016)

Ensuite, il y a les terres de catégorie II (150 000 km<sup>2</sup>). Celles-ci constituent des espaces qui ceinturent les villages et sur lesquels les Inuit possèdent un droit exclusif de chasse, de pêche et de piégeage. Finalement, les terres de catégories III couvrent la plus grande superficie du territoire soit plus de 1 000 000 de km<sup>2</sup>. Elles sont des terres publiques sur lesquelles Autochtones et non-Autochtones peuvent chasser et pêcher. Les Autochtones conservent cependant un droit exclusif sur certaines espèces aquatiques (béluga) et certains animaux à fourrure (ours polaire). Cette catégorisation des terres et ce nouveau système foncier issus de la CBJNQ définissent un mode d'occupation du territoire qui, dans les faits, comme nous le verrons plus loin, concorde peu avec la mobilité des Inuit et la réelle utilisation et leur compréhension du territoire.

De par l'importance du rôle de ces acteurs (KRG, Corporation foncière, Société Makivik), cette convention a changé en profondeur la façon dont les politiques et les interventions sur le milieu bâti allaient être conduites. Cette multiplication de paliers d'instances gouvernementales a eu plusieurs conséquences, dont celle de réduire l'apparence d'opposition drastique entre les parties. La Commission de la qualité de l'environnement Kativik constitue un effort en ce sens.

« Au cours de ses premières années, il a été, entre autres, demandé à la Commission d'évaluer les projets de développement des infrastructures municipales. Les municipalités étaient alors

encouragées à présenter leurs projets à la Commission en coopération avec l'Administration régionale Kativik, dans le but de stimuler le partage d'information et de compétences entre les communautés.  
» (CQEK, 2009)

Toutefois, bien que la restructuration de la gouvernance du Nunavik se soit considérablement transformée, il demeure que les décisions liées à l'aménagement sont à la fin soumises aux gouvernements provincial et fédéral, ce dernier jouant son rôle de trésorier.

## **2.6 Conclusion de la partie historique**

Il ressort de cette brève introduction historique que les dernières orientations en matière d'aménagement des villages nordiques ont mis en relief des points d'achoppements clairs entre les représentations de l'espace des Inuit et ceux des programmes d'aménagement de l'État canadien et québécois. Une des raisons est que les valeurs liées à l'organisation de l'espace en catégorie de terres qui sous-tendaient les programmes d'aménagement ne s'appuyaient pas sur les modes d'habiter des Inuit. Aussi, comme le mentionnent Ruffin et Alaku (2011), en insérant les communautés dans un long processus décisionnel plus imposant et plus complexe, la structure politique tend maintenant à favoriser une multiplication de voix et d'intérêts sans toutefois impliquer une gestion horizontale de l'organisation du cadre bâti. Comme le soulignent Ruffin et Alaku, cela s'illustre dans les questions relatives à l'aménagement et au développement des infrastructures des villages:

« En dépit d'une volonté de rendre horizontaux les débats, les défis et les obstacles semblent toujours grands lorsque vient le temps de mettre en pratique ces stratégies d'incorporations et de coopération. La structure même des organisations et des processus de consultation rendent exigeante voire laborieuse la participation citoyenne de sorte qu'un fort désengagement se ressent [...] ces perspectives locales montrent certains espoirs envers ce processus tout autant qu'un fort désengagement de la population face à des démarches technico-administratives dont les outils et la portée leur semblent encore lointains » (Ruffin et Alaku, 2011 : 168).

C'est finalement en gros dans ce contexte d'important changement social et politique que s'inscrivent les questions plus spécifiques relatives à l'aménagement du cadre bâti. Cependant, l'organisation de l'espace ne regarde pas seulement le champ politique, elle fait aussi partie de la vie quotidienne. Si le présent mémoire intègre plus ou moins ces questions politiques directement, il faut tout de même considérer qu'en s'inscrivant dans un processus de décision collectives, les modes d'habiter et l'aménagement du cadre bâti y demeurent reliés.

### **CHAPITRE 3**

## **L'APPROPRIATION SOCIALE ET CULTURELLE DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI DU VILLAGE D'AUPALUK**

Dans cette partie, je m'en tiens à l'échelle du village d'Aupaluk. Je décris les différents motifs de sa localisation ainsi que de sa relocalisation. Ensuite, je me tourne vers l'évolution de son environnement bâti. Comme nous l'avons vu, les études qui lui sont liées se focalisent sur son rapport avec l'organisation des services sociosanitaires. Bien que la fonctionnalité fasse partie de l'appréciation d'un milieu de vie, l'analyse de l'organisation de l'espace telle que nous la concevons doit maintenir une approche holistique. En d'autres mots, dans ce chapitre je m'attache à identifier et décrire un ensemble des pratiques sociales qui forgent le sens du lieu et qui participent à la construction d'un mode d'habiter. J'explore ici les différentes manières de s'approprier les lieux du village. En nous tournant vers ces pratiques quotidiennes à l'intérieur du village, je démontre principalement que les savoirs géographiques relatifs à la mobilité s'y manifestent. Nous verrons comment ces pratiques culturelles se présentent comme autant de façon de mobiliser les espaces du territoire et donc se retrouvent au coeur du processus de la mise en relation des espaces. Mais, d'abord, avant de se tourner vers ces pratiques, le village d'Aupaluk n'est pas dépourvu d'historicité. Si nous avons traité dans la partie historique et politique de l'absence des Inuit dans la construction de leur environnement bâti, j'expose plus précisément comment le rôle des Inuit s'est présenté à Aupaluk. Dès le développement du cadre bâti par le gouvernement du Québec, sa localisation survient à l'intérieur d'enjeu politique local nécessitant pour les Aupalummiut d'exprimer leur attachement émotionnel et identitaire aux lieux.

### **3.1 Négocier la localisation et la re-localisation du village d'Aupaluk.**

Aupaluk est aujourd'hui situé sur la côte ouest de la Baie-d'Ungava entre les villages de Tasiujaq au sud et de Kangirsuk au nord (59.345 et -69.695). Le nom de la région signifie « là où la terre est rouge » et réfère à un lieu précis plus au nord du village actuel où le sol ferreux expose des couleurs rougeâtres (voir figure 2). Le toponyme Aupaluk est désormais

appliqué à toute la région. Près de 250 personnes y habitent, ce qui en constitue la plus petite communauté nordique du Nunavik. Comparativement aux autres villages nordiques (mise à part Ivulivik), Aupaluk ne s'est pas construit autour d'un poste de traite. En effet, durant la période de semi-nomadisme, qui se conjugue avec la fin de la période de la traite des fourrures autour des années 1950, certaines familles de Kangirsuk partaient de quatre à cinq mois vers les camps de chasse. Ces derniers se situent à une moyenne périphérie (200km) soit le long de la côte plus au nord, à Quaqaq, soit vers l'intérieur des terres, vers l'ouest, soit plus au sud sur la côte vers Aupaluk. Autrement dit, le poste de traite de Kangirsuk était le lieu pivot vers lequel on revenait de manière non systématique. En effet, on rapporte que des familles et des chasseurs de la région d'Aupaluk se rendaient également vers Tasiujaq et même à Kuujjuaq pour échanger les fourrures (Mesher, 1995). Ces déplacements saisonniers plus importants entre Kangirsuk et Aupaluk ont cessé lorsque des familles ont voulu demeurer dans la région d'Aupaluk parce que certaines d'entre elles y voyaient plusieurs avantages. Autrement dit, c'est un site qui à leurs yeux avait plus de sens pour fonder un village. Certaines familles s'y sont donc établies. Ce lieu de prédilection, maintenant l'ancien village (Old Aupaluk), a été choisi parce qu'il constitue un carrefour pour les ressources fauniques. En effet, les trajets migratoires des caribous passent presque directement dans l'ancien village et passent toujours dans le village actuel.

« It's been an annual occurrence that caribou literally run through the paved streets, between houses and they feed on the moss on the hill separating the airport from the community » (Mary Saluarsiak, 2016).

De plus, la baie de Hope Advance s'avère un habitat privilégié pour les ours polaires, les phoques et autres ressources maritimes comme les moules et l'omble chevalier notamment. D'un autre côté, situé sur un plateau, le site du village facilite les déplacements sur le territoire, mais est plus vulnérable aux intrusions des loups comparativement aux autres villages nordiques. Les éléments de la faune et la flore de la région d'Aupaluk demeurent toujours aujourd'hui d'un grand intérêt pour les Aupalummiuts. À titre d'exemple, lors de mon terrain, j'ai été informé par le maire et quelques membres d'Anguvigak (Association de

chasseurs et pêcheurs du Nunavik) de l'ébauche d'un projet qui chercherait à dresser un inventaire autant précis que possible de la flore, de la faune et de la toponymie. L'espace inventorié débiterait avec l'espace du village en s'élargissant le plus possible à l'intérieur du territoire.

Bref, la sélection de ce lieu pour l'établissement du village se base dans un premier temps sur la qualité des ressources fauniques permettant d'assurer ainsi l'approvisionnement de la nourriture du terroir. Il est important de souligner que le lieu du village a été choisi par rapport à sa situation donnant un accès privilégié au territoire. Les Aupalummiuts se sont donc installés d'abord à Old Aupaluk. Bien que l'attachement à ce lieu soit exprimé par les aînés(es), les Aupalummiuts ont été déplacés dans le village actuel à l'été 1979.<sup>16</sup> Comme Mary Saluarsiak nous en informe, à cet endroit:

« We had built our own houses and that's where we lived on the other side [Old Aupaluk]. We had a school. [...] We relocated all of the houses that we had built ourselves. » (Saluarsiak, 2016)

Les motifs de cette relocalisation sont multiples. Certains affirment que ce sont les besoins techniques liés à la construction de l'aéroport et à la piste d'atterrissage qui ont rendu nécessaire le déplacement du village de l'autre côté de la rive. En ce cas, les motifs techniques de la relocalisation ne seraient pas l'exclusivité d'Aupaluk. À titre d'exemple, ils seraient partagés avec le village de Puvirnituq dont les rives du site original ne permettaient pas l'accostage des bateaux plus lourds. D'autres sources soulignent que durant les négociations avec le gouvernement, certaines promesses auraient été faites aux Aupalummiuts voulant que les autorités aient envisagé de construire dans le nouveau village un centre institutionnel important qui aurait assuré un développement socio-économique dans la région.

---

<sup>16</sup>Lofthouse le mentionne également: « The location of old Aupaluk was considered more desirable, and the location of modern Aupaluk is known as Pirlivik, meaning 'a place to starve'. » (Lofthouse, 2013)

« When we were in Old Aupaluk, our Category I was too small so they promised us to build head offices here in exchange for moving the community. [...] » (Saluarsiak, 2016)

Cependant, ce qui apparaît sous-tendre la relocalisation du village, c'est que le lieu d'Old Aupaluk se trouvait sur des territoires ayant le potentiel d'entraver en quelque sorte les projets de développement minier. En effet, on remarque que le lieu de l'ancien village se retrouve sur des zones convoitées par l'industrie minière. Durant les négociations liées à la catégorisation des terres, le gouvernement a donc pris soin de réserver cet espace aux fins d'un potentiel développement minier. À cet effet, il faut rappeler que les Aupalummiuts n'ont pas été consultés lors des négociations de la Convention de la Baie-James et du Nord du Québec puisque c'est seulement plus tard qu'ils ont été reconnus par celle-ci.

« Aupaluk was eventually recognized by JBNQA but because the community was not included in the negotiations, they were not able to make their own choice of Category I, II and III lands. The Category I lands the community were given did not include Old Aupaluk, and so they lost the right to administer it » (Grey, 2016).

Aujourd'hui, les vestiges du milieu bâti d'Old Aupaluk participent d'un repère historique pour les habitants. Ce lieu n'est toutefois pas évacué du quotidien. Le déménagement vers le lieu actuel ne s'est pas effectué drastiquement. Il s'est étalé sur quelques années, de sorte que les habitants effectuaient des va-et-vient entre les deux villages. Encore aujourd'hui, le site est occupé de temps à autre. Comme le mentionne Grey: « To this day we camp and hunt there often; caribou, fish, berries, we go there all the time » (Ibid.). En effet, certains chasseurs y ont construit des camps de chasse (cabins) dont certains sont munis de génératrices (Lofthouse, 2013). Ce lieu est donc toujours habité et signifiant pour les Aupalummiuts. On peut affirmer qu'il s'agit là du cœur historique d'Aupaluk. Le fait qu'ils y retournent régulièrement et l'habitent démontre cet attachement toujours important à ce lieu en périphérie du présent village.

L'arrivée dans le nouveau village d'Aupaluk n'a pas diminué les négociations avec les gouvernements. En effet, même si les Aupalummiuts se sont déplacés pour refonder le village sur des terres de catégories I, ils ont dû encore une fois négocier pour recevoir les services sociosanitaires tel que convenu par la CBJNQ.

« They built wooden shacks and cabins, often with canvas rooftops, to house their families as they made a new life for themselves in their new home. But the governments of Quebec and Canada did not officially recognize the community, and so its residents had no access to government services. Some community members believe that Quebec was reluctant to recognize the community because the area had already been designated for iron ore mining. But the people of Aupaluk persisted, and eventually, medical staff at the Ungava hospital agreed to send doctors once a month to the settlement, thereby becoming one of the first official entities to support Aupalummiut. » (Grey, 2016)

Bref, en ce qui a trait à la localisation, on remarque que les raisons qui président au choix du site d'établissement de la communauté et des instances gouvernementales sont difficiles à concilier et les compromis nécessaires à ces « ententes » proviennent surtout des Inuit. Autrement dit, le gouvernement du Québec déploie son plein pouvoir dans le choix de la localisation du village en fonction de ses priorités et de sa propre conception de l'usage adéquat du territoire. Ces différentes étapes qui ponctuent le développement graduel du village actuel des Aupalummiuts nous permettent de distinguer deux compréhensions de la mise en valeur et de l'utilisation des richesses du territoire : la province de Québec cherche à sécuriser l'accès au minerai de fer en centralisant l'occupation du territoire dans la localité du village; et les Inuit cherchent à maintenir une relation forte avec le territoire par l'entremise des activités de chasse et de pêche s'inscrivant dans une diversité de lieux. Le pouvoir que s'octroie Québec en matière d'aménagement du cadre bâti favorise donc sa propre compréhension de la mise en valeur du territoire. Il organise l'espace du territoire à partir de ses propres structures politiques et ses propres représentations de l'espace.

### **3.2 Les Aupalummiuts évacués du processus de construction de leur environnement bâti**

Le cadre bâti du village actuel d'Aupaluk s'est développé du Nord vers le Sud. Saluarsiak résume ainsi les différentes étapes marquantes de l'évolution bâtie d'Aupaluk:

« Once we moved here, we started getting real houses. The nursing station was the first building constructed here. And the school was built the next year, or the year after that... Prior to that we had a small school that was constructed by Inuit. The current youth center was a store, long before the co-ops came to Aupaluk. » (Saluarsiak, 2016)

L'intervention de l'État sur le plan bâti a pris pied d'abord à partir des bâtiments institutionnels afin d'abriter les services et le personnel (infirmiers, enseignants, policiers, etc.). Ces interventions s'étalent sur plusieurs périodes. Ils ont engendré au fil du temps un remaniement constant de la fonctionnalité de certains bâtiments. Aussi, conjointement à cette réorganisation de l'espace, les divers programmes de logement se sont succédés. Ces derniers se caractérisent par une architecture et des techniques de fabrication propres à chacun. Ainsi, les bâtiments permettent de distinguer relativement facilement les différentes vagues d'urbanisation. De nombreuses critiques de ces programmes de logement furent formulées par les Inuit : par exemple, l'espace autour de la maison pour les activités comme la réparation des moteurs ou la conservation de la viande n'avait pas été planifié et ne relevait donc d'aucun plan d'aménagement (Dawson, 2006). Il en ressort que les maisons qui ont été attribuées aux Inuit ne concevaient qu'un espace pour dormir et manger, négligeant ainsi toutes les activités autour de la maison. Bref, l'organisation de la vie dans le village a fortement été négligée. Les divers projets d'habitation n'ont pas pris en compte l'espace à l'extérieur des maisons, bien qu'en disposant les maisons dans l'espace, ils contribuaient pourtant à le construire.

D'un point de vue technique, les différents programmes de logement dans le Nord ont en commun d'avoir sous-estimé et même à certaines occasions totalement écarté les effets de l'environnement et des réalités climatiques de la région nordique sur le bâtiment. Cela est attesté par les matériaux utilisés pour la construction des maisons. En effet, le bois contre-

plaqué n'est que très peu résistant. À l'extrême, des essais ont eu lieu avec du polystyrène (Duhaime, 1985). Comme on pouvait s'y attendre, la dégradation des maisons n'a pas tardé. Le département des Affaires Indiennes et du développement du Nord attribua la faute aux Inuit en les taxant de négligence. Pour y remédier, les fonctionnaires eurent l'idée d'offrir des cours d'entretien sanitaire en niant d'emblée l'inadaptation tant sur le plan technique que culturel de ces habitations (Dawson, 2006). Au final, l'insatisfaction des Inuit face à leur environnement bâti n'a pu qu'entraîner un faible attachement identitaire puisqu'il ne s'ancrait pas dans les modes d'habiter des Inuit.

Plus récemment, devant les besoins en matière d'adaptation techniques et culturels, les mandats que donne l'Administration Régionale Kativik aux différentes firmes d'architectes semblent prendre comme impératif de vouloir réduire l'étalement urbain afin de rationaliser davantage les services. Voici un exemple d'orientation donné à la firme FGMDA<sup>17</sup>:

« Afin de bâtir des logements en réduisant l'étalement en périphérie des villages du Nunavik, l'AKR (l'Administration Régionale Kativik) souhaitait développer un modèle de maison compact qui puisse être assemblé par la main-d'oeuvre locale. Le prototype devait être économique à construire, à chauffer et à entretenir, et utiliser l'espace de façon optimale » (FGMDA, 2011)

Il apparaît alors que le besoin de rationaliser le développement des infrastructures sociosanitaires répond toujours à des impératifs économiques que les instances politiques inuites responsables de la construction des infrastructures (Makivik, Administration Régionale Kativik) prennent en compte. De plus, les mandats donnés à la firme d'architecte FGMDA tendent à restreindre l'habitat à l'espace du logement. Certes, les architectes souhaitent l'appréciation des maisons et des projets qu'ils livrent aux usagers, mais face aux besoins liés aux modes d'habiter plus vastes, notamment les activités sur le territoire, on privilégie la «

---

<sup>17</sup> La firme d'architecte FGMDA, maintenant exerçant sous le nom de EVOQ (<http://evoqarchitecture.com/>), est située à Montréal, Toronto et Iqaluit. Elle se spécialise notamment dans la conservation du patrimoine et a également participé à plusieurs projets de construction dans le Nord canadien (Nunavut et Nunavik) dont l'aéroport de Puvirnituq ainsi que la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique.

rentabilité » par la rationalisation des services et du processus de construction. Cette appréhension étroite de l'espace habité fait en sorte que les projets négligent toujours les besoins en matière de disposition des logements et par extension de l'espace extérieur. Cependant, comme nous met en garde Duhaime concernant l'évolution du développement spatial lié à ces besoins économiques qui traversent les différentes vagues d'urbanisation :

« Cette restructuration ne vient ni d'une volonté malveillante de changer la culture ou d'assimiler les Inuit, ni d'une nécessité pour le développement du Capital. On produit des maisons en rangée parce que c'est ainsi qu'il les faut si on veut envisager d'établir des services municipaux un tant soit peu rationnels. » (Duhaime, 1985 : 67)

Cet aspect lié aux décisions d'aménagement semble toujours tenir, comme en témoigne la disposition du nouveau parc de logements à Aupaluk. En effet, ce dernier se déploie sur une rue droite où sont disposés de chaque côté les nouveaux logements construits sur le même modèle, à égale distance et très près l'une de l'autre, ce qui donne un effet de répétition. Ce sont évidemment des besoins pragmatiques auxquels sont confrontés les aménagistes, comme faciliter le passage et l'accès du camion des eaux usées à chaque maison ou encore permettre l'assemblage de ces dernières aisément, rapidement et à faible coût.

Au final, il en ressort qu'au fil des ans, les besoins reliés aux habitations se sont adaptés à des conditions changeantes passant de la localisation du village au nombre de logements, à leurs formes et leurs qualités, à l'offre de services, etc. Ces conditions ont été structurées par l'évolution du dialogue avec l'État, car c'est elle qui encadrerait les demandes des Inuit en matière d'environnement bâti. Comme le soulignent Chabot et Duhaime:

« In Nunavik, the role of the State resulted in global, imposing, impersonal processes which were implemented regardless of the will of individuals and from which they were excluded in practice, even though the obligatory presence of citizens' representatives included them to some extent. » (Chabot et Duhaime, 1998 : 445)

Cela a eu pour effet que graduellement les valeurs présidant aux schèmes d'organisation sociale de l'espace des Inuit ont été évacuées pour répondre aux besoins prioritaires de l'État. Celui-ci a monopolisé les décisions liées à la construction des habitations et a exclu les Aupallumiuts des processus de construction de l'environnement bâti. Cependant, comme en témoigne le mandat donné au groupe d'architectes FGMDA, on s'efforce maintenant d'intégrer les Inuit à la construction des habitations. La participation de la main-d'oeuvre locale est un des éléments qui permet d'inscrire le bâtiment dans le processus de construction du sens du lieu. En effet, construire sa maison permet d'en façonner le sens plus intimement, de s'y identifier, ce qui n'est pas le cas des modèles répliqués en série et préusinés au Sud selon des normes culturelles distinctes. Il est cependant trop tôt pour évaluer l'influence et l'apport de cette intégration de la main-d'oeuvre locale sur les représentations du cadre bâti puisque ces programmes sont trop récents au Nunavik. Par contre, pour l'instant, ces initiatives demeurent difficiles à mettre en pratique et rencontrent des problèmes de logistique, notamment celle de la formation. En effet, puisque le gouvernement du Québec exige des permis de construction nécessitant l'obtention d'un diplôme et considérant le faible taux de réussite scolaire au secondaire au Nunavik, cela constitue un obstacle sérieux. Cependant, l'appropriation du milieu bâti ne s'effectue pas seulement en intégrant le processus de construction. Il existe d'autres moyens de rendre signifiant l'espace et l'environnement bâti. En effet, les pratiques sociales contribuent également à la signification des espaces.

### **3.3 Les pratiques sociales et l'appropriation du sens du bâti.**

Si les Inuit ont été tenus à distance du processus de production de leur cadre bâti, en retour ce sont eux qui l'habitent. Ce faisant, il faut considérer ici les pratiques sociales et culturelles qui communiquent et construisent le sens du milieu bâti. Comme Rapoport l'indique, la faiblesse du sens communiqué par le bâti lui-même est relative à la densité de la population (Rapoport, 1982). Dans un village comme Aupaluk, la communauté entière sait rapidement qui se présente quand et où, de sorte que la nécessité de faire signifier matériellement le rôle d'un bâtiment est plutôt faible comparativement à une agglomération de

plus forte densité. Dans le contexte démographique d'Aupaluk, la compréhension de la signification sociale d'un lieu bâti s'établit davantage à partir de la dynamique des relations sociales qu'il abrite. Ainsi, l'appropriation de l'espace se révèle par l'entremise des différentes pratiques des lieux et de leur organisation dans l'espace et dans le temps. À ce sujet, les travaux de l'anthropologue Peter Dawson (2006) et de la géographe Béatrice Collignon (2001) ont souligné une constante renégociation des espaces en révélant l'inadéquation entre les manières d'utiliser l'espace et les plans d'habitation. Ces auteurs ont travaillé sur le plan domestique, mais cette négociation apparaît également à l'échelle qui nous rejoint ici, c'est-à-dire celle du village.

Ce qu'on remarque dans un premier temps, c'est que la promiscuité causée par le manque de logements apparaît être compensée par l'appropriation des espaces « publics » destinés originellement à une fréquentation plus spécifique et plus restreinte. À titre d'exemple, les horaires d'ouverture de la coopérative ou de l'aréna sont variables et offrent l'occasion d'investir les bâtiments pour différentes raisons. Ils sont ouverts à toute éventualité. Bien que les bâtiments soient conçus en vue d'une fonction précise, les activités qui s'y déroulent sont variées. Ainsi, le gymnase de l'école, en plus de fournir des équipements sportifs, a servi comme salle de réception d'une fête, d'une exposition d'art ou encore comme salle de projection et de spectacle musical, etc. Si ces types d'événements rassemblent tout les groupes d'âges confondus, la plupart du temps les gens de même génération se tiennent ensemble. Aussi, même l'aréna n'implique pas nécessairement de jouer au hockey ou patiner. Principalement pour les plus jeunes, on s'y présente simplement pour s'amuser, pour regarder les autres jouer. Tout comme la coopérative, qui fait également office de bureau de poste, est aussi un lieu de rencontre où l'on peut passer du temps pour échanger, et ce même dans l'arrière-boutique. Aussi, le centre de couture est devenu un des lieux publics privilégiés pour la communication entre les femmes, jeunes comme aînées. À Aupaluk, il s'agit d'un lieu extrêmement valorisé et où se transmettent les savoirs liés à la couture en plus de permettre aux femmes d'échanger dans un lieu et un contexte social autre que domestique.

Concernant les rues et la division des terrains, on remarque également que le sens de la propriété est moins important. À cet égard les chiens sont errants. Ils semblent davantage appartenir à la communauté qu'à un propriétaire en particulier et à son terrain<sup>18</sup>. Aussi, il faut rappeler que les villages du Nunavik ne détiennent pas de plan cadastral, de sorte que le pourtour du logement est investi non seulement par les locataires, mais aussi tous les gens de la communauté y accèdent. Cela brise l'utilisation rigide de la rue et de la cour. Les multiples chemins empruntés par les Inuit pour se déplacer dans le village sont une façon de s'approprier et de « faire » avec le cadre bâti proposé plutôt que de le subir. Bref, les lieux bâtis d'Aupaluk offrent une marge de manoeuvre à leur appropriation selon des horaires souples et variables, voire spontanés. Ainsi, la variation des contextes dans lesquels on fréquente ces lieux permet de redéfinir leurs usages et leur confère une pluralité de sens. Cela contribue à s'approprier les lieux relativement à une temporalité et à des déplacements qui se rapprochent de la vie sur le territoire. En effet, les catégories que Collignon a dégagées relatives aux savoirs géographiques des Innuinuits (la relationalité, la relativité et la subjectivité<sup>19</sup>) apparaissent correspondre toujours à la façon d'investir et de s'approprier les lieux bâtis du village. C'est pourquoi la description de la pratique des lieux et de l'habiter ne peut être complète en ne considérant que le village seulement. Comme me l'a affirmé le travailleur social: « À tous les jours il y a au moins un Inuk ou une Inuk qui va sur le territoire. » Alors les Aupalummiuts maintiennent une forte occupation du territoire et des lieux en périphérie du village, ce qui influence les modes d'habiter dans le village.

### **3.4 L'intégration de la vie sur le territoire à l'environnement bâti du village.**

L'appropriation sociale de l'environnement bâti se fait donc graduellement. La refonte des réseaux de communications et de l'espace social qu'influence le cadre bâti ne s'effectue cependant pas conjointement aux transformations de ce dernier. Cela a pour effet de créer une inadéquation entre l'organisation sociale de l'espace et le développement du milieu bâti, une

---

<sup>18</sup> Parfois, lorsqu'il y a trop de chiens et qu'ils s'ameutent ou qu'un chien en particulier est plus agressif cela peut devenir un danger. En ce cas, la gestion est prise en charge par un employé de la mairie (NV).

<sup>19</sup> J'explicitai plus avant ces notions au chapitre suivant concernant les savoirs géographiques qu'impliquent les activités de chasse et de pêche.

marge de manoeuvre qui permet l'appropriation. Ce décalage entre l'environnement bâti et social se reflète dans le fait que le mode d'habiter des Inuit nous apparaît toujours jouer sur deux échelles spatiales, le village et le territoire, alors que l'aménagement du cadre bâti tel que construit par l'État joue sur une seule, le village. Cet aspect de l'occupation des lieux dans un cadre spatial plus vaste n'a pas été pris en considération dans l'analyse de l'évolution du rapport au milieu bâti. À cet effet, Duhaime, dans son étude « De l'igloo au HLM » (Duhaime, 1985), en ne considérant que le milieu bâti du village semble négliger le fait que les Inuit puissent jongler entre deux modes d'habiter et ainsi maintenir une mobilité sur le territoire significative et vécue dans sa contemporanéité. Duhaime affirme:

« Après que les rapports des Inuits à la terre eurent été changés par la domination de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur la production, après que les Inuit eurent été poussés bon gré mal gré à la sédentarité, l'espace des villages est lui-même maintenant chargé du sens de la domination de l'État. » (Duhaime, 1985 : 67)

Il met l'accent sur l'assujettissement drastique des Inuit à l'État alors que la transition, telle qu'elle se révèle dans les modes d'habiter et les pratiques sociales, semble beaucoup plus progressive et réflexive. Ce second mode d'habiter constitué sur le territoire continue d'influencer l'organisation des relations sociales et l'occupation de l'espace en deçà des institutions bâties (coopérative, habitation, école, etc.), influençant du même coup le sens des lieux du village. Plus encore, ces activités sur le territoire font émerger de nouveaux bâtiments à l'intérieur même du village répondant aux besoins d'un mode d'habiter propre. Ainsi, le centre de couture et le congélateur communautaire constituent des exceptions à cette mainmise de l'État sur le sens de l'espace dans les villages. En effet, sur le plan bâti, ces derniers abritent des pratiques sociales distinctes des institutions étatiques exogènes. Ces bâtiments témoignent d'une vie active sur le territoire et que les Inuit intègrent aux activités de la vie dans le village.

Le congélateur municipal est le fruit d'une initiative du programme de soutien aux chasseurs dont l'objectif est de « favoriser les activités de chasse, de pêche et de piégeage comme mode de vie et d'assurer un apport de nourriture du terroir pour les communautés Inuit » (Administration Régionale Kativik). Plus qu'une simple allocation aux chasseurs, ce programme approprié par les Inuit a contribué à réorganiser l'institution du partage de la nourriture à l'intérieur du village. Ce dernier répond aux besoins de continuer à partager la nourriture du terroir avec l'ensemble de la communauté dans un contexte urbain. Il a permis de restructurer l'espace de partage qui nécessitait de dépasser le cercle de la maisonnée. À Aupaluk, le congélateur est situé au centre du village en bordure de la baie, ce qui constitue un lieu logique pour les Inuit si on considère qu'habituellement le dépeçage et le partage des produits de la pêche s'y faisaient. Le congélateur participe à maintenir le sens de la nourriture du terroir. Une fois qu'elle y est déposée, elle constitue un bien public et donc toutes les personnes de la communauté y ont accès.

### **3.5 Conclusion partielle: du village vers le territoire.**

En résumé, on note que le développement des infrastructures s'est fortement concentré sur l'espace relativement restreint du village. Le besoin prioritaire de rationaliser les services sociosanitaires apparaît comme une des raisons majeures. Encore aujourd'hui, les contraintes données aux architectes démontrent que l'on cherche à restreindre l'étalement urbain. D'autre part, nous avons vu que le sens de l'organisation de l'espace bâti, bien qu'il réponde aux besoins des institutions gouvernementales, est perméable aux contextes spontanés de leurs fréquentations et ainsi approprié par les habitants d'Aupaluk. La construction du sens des lieux bâtis d'Aupaluk se manifeste à travers l'utilisation de l'espace et les pratiques sociales davantage que par le bâti lui-même. Cette dynamique des activités sociales et de l'appropriation du bâti apparaît prendre pied à partir des représentations de l'espace et de son organisation liées à la vie sur le territoire. Cela nous amène à intégrer le rôle de la mobilité dans l'analyse de l'aménagement de l'espace et de l'habitat des villages nordiques, puisque c'est dans un contexte de grande mobilité que ces valeurs et ce mode d'habiter se sont construits.

## **CHAPITRE 4**

### **LE RÔLE DE LA MOBILITÉ DANS L'HABITER DES VILLAGES**

Dans cette partie, je sors du cadre bâti du village pour me pencher davantage sur un « second » mode d'habiter. J'explore ici la relation entre les lieux du territoire et ceux du village. L'échelle d'appréhension de l'espace bâti uniquement centré sur le village néglige un fait majeur: la mobilité sur le territoire. En effet, il faut intégrer à l'analyse de l'habiter des Aupallumiuts les lieux qui sont pratiqués en dehors du village puisqu'ils influencent également ceux du village et qu'ils s'inscrivent plus largement dans des savoirs géographiques. Malgré la sédentarisation, les représentations de l'espace continuent de se construire dans une relation forte avec le territoire à un point tel que ce dernier constitue toujours un géosymbole au sens où Bonnemaison le conçoit, c'est-à-dire comme un espace vécu et investi de valeurs. Dans la présente partie, j'expose les différentes pratiques sociales qui permettent aux Aupalummiuts de mettre en relation l'espace du territoire avec l'espace du village. Parce qu'elles constituent des manières de pratiquer l'espace et qu'elles permettent de construire le territoire en tant que géosymbole, j'aborderai le rôle de l'oralité, de la mobilité, des représentations graphiques, de l'alimentation, des fêtes collectives et finalement des activités de chasse et de pêche.

#### **4.1 L'expérience sociale de la médiatisation du territoire et de l'environnement.**

Si la vie quotidienne des communautés du Nunavik est maintenant inscrite majoritairement dans l'espace villageois, il n'en demeure pas moins que le territoire n'est pas évacué des rapports sociaux. Bien au contraire, sa présence dans la vie quotidienne demeure sous plusieurs formes. La quantité et la diversité des types d'informations liées au territoire sont importantes, tout autant que les moyens par lesquels elles sont véhiculées. Ces moyens constituent des pratiques sociales qui construisent le sens des lieux et qui participent au mode d'habiter des Aupallumiuts.

D'abord, le moyen qui apparaît le plus dominant est celui de l'oral. La parole transmet les informations liées au territoire qui sont rapidement médiatisées par l'entremise entre autres de la radio communautaire, du téléphone, lors d'échanges verbaux à la coopérative, des médias sociaux, etc. On transmet une panoplie d'informations qui le concernent parfois plus directement et à d'autres moins. La socialisation du territoire s'effectue également par le biais des informations liées aux animaux qui l'habitent. À titre d'exemple, Gombay énumère quelques informations traitant principalement des transformations de la faune et de l'environnement:

« The location of animals, unusual behaviours, malformations in the animals people have caught, where they picked berries, the state of ice, remarks about environmental conditions are all part of public discussion, and may be passed on from one person to the next.  
» (Gombay, 2010: 69)

On s'informe énormément sur le comportement des animaux. Par exemple, les caribous suivent-ils toujours le même trajet, arrivent-ils à la même date que les années précédentes? Une Inuk (Aupaluk, 10 décembre) me faisait la remarque que les ours polaires ont tendance à descendre vers les villages plus fréquemment qu'avant. Le comportement des animaux s'inscrit à l'intérieur des récits où le territoire agit comme support. De ce fait, ces récits sont ancrés dans la contemporanéité et n'appartiennent pas seulement à une vie traditionnelle. Ainsi, les animaux se présentent également en tant que médiateurs de cet espace et ils contribuent aux connaissances des transformations du territoire et de l'environnement. Dans ce cas, le territoire joue un rôle de support de ces informations partagées et ce faisant, il s'inscrit indéniablement dans l'actualité quotidienne des Aupalummiuts. Bien que ces exemples puissent apparaître sous formes anecdotiques et à l'échelle plus individuelle, certaines de ces informations sont parfois intégrées plus largement aux grands récits collectifs. La relative omniprésence des réalités du territoire dans le champ discursif est facilitée par le fait que le cadre référentiel du territoire s'insère dans une variété d'échelles spatiales. Cet intérêt pour le territoire n'est pas strictement réservé aux habitants d'Aupaluk. En effet, les

récits liés au territoire se transmettent également bien au-delà du village et peuvent s'étendre à l'ensemble de la région du Nunavik. Le journal *Nunatsiaq News*, dont le siège social est au Nunavut, permet cette plus large diffusion. On y rapporte que les reportages concernant la faune demeurent toujours extrêmement populaires au sein des lecteurs (George, 2015). Ces articles génèrent beaucoup d'intérêt et de discussions au sein des communautés. En effet, les animaux constituent un des éléments de la vie sur le territoire, auquel il faut ajouter le climat et les activités des Inuit. À ce sujet, les longs périple sur le territoire sont considérés comme des exploits.

« Les hommes de Kangirsuk sont si vigoureux qu'ils se rendent à Puvirnituq en motoneige. Traverser l'immense territoire du Nunavik pour se rendre à Kangirsuk ne décourage pas plus les Puvirniturmiut. Un hiver, deux hommes ont fait le voyage en une seule journée. Celui qui habitait Puvirnituq se nommait Qalingu Tukalak et l'autre, qui habitait Kangirsuk, était un jeune homme appelé Itua Kauki. » (Qummak, 1992)

Comme en témoigne également cet extrait, la forte mobilité sur le territoire est associée à une source de fierté. C'est pourquoi chaque excursion, concours ou événement engageant le territoire se trouve médiatisé par les médias locaux et est d'intérêt pour les communautés du Nunavik en général. Comme nous pouvons le constater, le territoire n'est pas seulement évoqué dans un contexte d'exploitation des ressources. En s'inscrivant dans la vie quotidienne, il participe à une foule de pratiques sociales.

La mobilisation du système toponymique durant les déplacements sur le territoire est un exercice de valorisation de ces savoirs. Comme le mentionne Cencig, « Today, Inuit still travel a lot on the land and place-names still have importance » (Cencig, 2016 : 55). Ces toponymes sont des informations sur les caractéristiques du terrain lui-même. Ils peuvent identifier certains éléments particuliers tels que les plantes ou les animaux que l'on retrouve à ces endroits. Aussi, ils peuvent référer à l'histoire, à des événements qui se sont produits, etc.

« There are plenty of possibilities for different kinds of names, but in all cases, the place-names are related to experience and to a comprehensive knowledge of the land. Every place-name carries its own sense, wisdom, and origin. Aupaluk's region counts numerous place-name and this important knowledge is very active in the community.» (Ibid.)

Outre le moyen oral de médiatiser l'information du territoire, ses représentations graphiques apparaissent à de multiples endroits et doivent être envisagées comme des pratiques qui donnent du sens en ce qu'elles organisent l'espace. Ainsi, les murs intérieurs de différents bâtiments institutionnels, par exemple la mairie, l'école ou l'aéroport, sont tapissés de cartes géographiques représentant le village inscrit dans une échelle régionale beaucoup plus large que le cadre bâti. Parmi ces représentations cartographiques, très peu ne se limitaient qu'à l'espace du village. Que ce soit une carte représentant les catégories politiques des terres ou bien les claims miniers, le village n'apparaît pas isolé de l'espace qui l'entoure. Plus encore, Michel Allard, directeur du projet « Recherches sur le pergélisol pour améliorer les infrastructures nordiques et la vie communautaire », soulignait la demande récurrente des communautés inuites de recueillir les données géophysiques sur une échelle territoriale plus grande que celle à laquelle l'étude s'en tenait. À titre comparatif, ce détail d'une carte autobiographique (voir Figure 3 en annexe) produite par l'ancien maire d'Aupaluk, Tavity Angutignuak, illustre des lieux de chasse et de pêche relativement éloignés du village (environ 200km). Bref, mises à part quelques exceptions, l'échelle de représentation du village apparaît de façon presque impérative dans son ensemble territorial.

Une troisième représentation du territoire apparaît également sous une forme plus pratique, c'est-à-dire à travers les célébrations. En effet, le territoire est également partie prenante de plusieurs festivités. À Aupaluk, la nuit du 1er décembre, j'ai participé à la célébration du commencement des festivités de Noël. Vers minuit, chacun des habitants est invité à embarquer dans un véhicule de son choix (voiture, motoneige, autobus, etc.). Ensuite, les Aupalummiuts font une grande file et circulent dans le village dont les routes s'étalent sur environ 1km en klaxonnant. L'ensemble de la communauté refait ainsi le court tracé pendant

près de trente minutes. En m'informant auprès des plus jeunes (15 à 20 ans) concernant les motifs de cette célébration, les réponses s'en tenaient aux raisons des préparatifs liés aux festivités de Noël. En consultant d'autres personnes plus âgées, la réponse fut qu'à une période antérieure<sup>20</sup>, c'est durant le début du mois de décembre qu'ils partaient en direction des autres villages pour arriver à temps pour les célébrations. Donc, même si aujourd'hui les conditions de la mobilité se sont transformées, elle continue à imprégner la vie quotidienne de façon marquante. La représentation du territoire, dans le cas présent par l'entremise de ce défilé du 1<sup>er</sup> décembre rappelant la mobilité, pénètre ainsi les activités à l'intérieur de la vie dans le village.

D'autre part, le partage de la nourriture et les activités cynégétiques au Nunavik ont un rôle qui dépasse largement celui de l'économie et le simple approvisionnement en nourriture du terroir. L'attention que portent les Inuit au contexte géographique dans lequel ils ont récolté la nourriture ou chassé l'animal est indéniable. Ainsi, la nourriture du terroir fournit une foule d'informations relativement au territoire et c'est pour cette raison qu'elle est grandement valorisée par rapport à la nourriture importée. Son statut est tout autre. Cette différence est mise en relief par les Inuit, notamment dans la façon de la consommer. Ainsi, lors d'une fête où était rassemblé une cinquantaine de personnes de tous les âges pour souligner le 50<sup>ième</sup> anniversaire de la CBJNQ, les organisateurs ont disposé des cartons sur le sol autour duquel chaque personne s'est assise. La nourriture du terroir, dans ce cas du *Mattaq*<sup>21</sup> et du caribou, était coupée à l'aide d'un *Uluk* (petit couteau en forme de demi-lune) et mangée assis au sol. Les surplus de nourriture ont été rapportés à la maison. Ainsi, l'utilisation de l'espace du gymnase des personnes présentes fut appropriée selon l'ordonnance qui correspond à la vie sur le territoire. Les Aupallumiuts présents (maire, parents, enfants, aîné-es) ont reproduit donc, dans les lieux bâtis du village, le contexte social et spatial qui préside à un repas pris sur le territoire et dans un espace ouvert. C'est-à-dire que tous les gens du village y étaient invités

---

<sup>20</sup> Je présume avant la construction de l'aéroport, c'est-à-dire durant la période de semi-nomadisme où on revenait de façon saisonnière vers Kangirsuk.

<sup>21</sup> *Mattaq* est un mot inuktitut qui signifie l'épiderme du béluga.

et pouvaient s'installer au sol autour des vivres, moi y compris. Cette distinction entre les manières de consommer la nourriture réitère le statut particulier que les Inuits confèrent à celle provenant du territoire. La distinction se fait dans la reconnaissance en terme de santé, mais elle n'empêche pas de retrouver ces nourritures sur une même table.

Bref, autant d'aspects montrent que la relation avec le territoire n'est pas reléguée au passé ni seulement réservée aux aîné-e-s ou aux chasseurs. Elle demeure toujours pour les communautés nordiques d'un grand intérêt qui traverse les enjeux contemporains et qui s'inscrit dans les récits individuels comme collectifs des Aupalummiuts. Le territoire apparaît dans une diversité de représentations et rend ainsi possible sa ritualisation. En effet, ces représentations du territoire permettent de soutenir son omniprésence dans la vie quotidienne du village. De plus, inscrit dans la sphère publique, ce large système d'informations démocratise d'une certaine manière les savoirs liés au territoire, c'est-à-dire que la relation au territoire n'est pas réservée à un groupe précis dans la communauté mais est partagée. Parmi ces multiples façons de se mettre en relation avec l'espace du territoire depuis le village, celle qui apparaît la plus structurante est celle du partage de la nourriture du territoire amplement documenté dans la littérature ethnographique (Martin; 2003 ; Gombay, 2003 ; Labrèche, 2006) mais surtout également rapporté et défendu par les Inuit. C'est pourquoi il convient d'approfondir le rôle de la mobilité sur le territoire et le système d'interrelations qui s'en dégage entre le territoire, les activités cynégétiques, la nourriture, le partage et le village.

#### **4.2 La mobilité comme processus de géosymbolisation du territoire: des représentations à la pratique du territoire.**

Comme je viens de le montrer, les représentations du territoire demeurent constamment présentes dans la vie quotidienne du village. C'est la pénétration de ces représentations à une multiplicité de champs sociaux qui permet de véhiculer l'information liée au territoire largement dans la communauté. À ce titre, on peut admettre que ces informations existent à l'intérieur d'un système symbolique participant à la géosymbolisation du territoire. Maintenant, je souhaiterais me pencher plus avant sur ce qui soutient et relie ces

symboles, c'est-à-dire la fréquentation du territoire elle-même. En effet, c'est la mobilité sur le territoire qui permet de dynamiser et de s'approprier cet imaginaire puisque sa pratique, ce mode d'habiter, mobilise l'ensemble des savoirs géographiques. Ainsi, le processus de « géosymbolisation » correspond à la façon de lier les signifiants, les représentations du territoire précédemment évoquées, avec le signifié, c'est-à-dire l'environnement lui-même tel que perçu et vécu. Si comme Bonnemaïson le conçoit, un géosymbole est un lieu lié à des valeurs (Bonnemaïson, 1992), au Nunavik c'est la mobilité qui permet principalement de lier des valeurs à un réseau de lieux vécus et donc de constituer le territoire dans son ensemble en tant que géosymbole. Dans le cas du Nunavik, ce processus se déploie principalement à travers les activités de chasse, de pêche, et de cueillette et dont il faut ici approfondir les tenants.

Même s'il apparaît que les pratiques cynégétiques influencent toujours le rythme de la vie quotidienne des communautés, il convient de prendre de la distance avec leur réification, pour plutôt insister sur leurs dynamiques sociales et historiques. En effet, tant matériellement que symboliquement, ces activités se sont transformées et adaptées aux changements sociaux et environnementaux. Inscrites dans la Convention de la Baie-James, ces pratiques sont protégées par des droits. C'est pourquoi elles font partie de la modernité réflexive<sup>22</sup> des Inuit (Martin, 2005). De plus, aujourd'hui la chasse, la pêche, ou plus précisément la mobilité sur le territoire, dépendent de l'équipement moderne et de ce fait sont rattachées à une économie monétarisée. Partir sur le territoire implique un coût monétaire et par conséquent transforme partiellement les cadres socio-économiques des activités cynégétiques. À titre d'exemple, l'essence, les armes à feu, les téléphones cellulaires, les GPS font partie des coûts de la chasse. Comme le souligne Laneuville (2013), il en ressort que ces objets sont extrêmement valorisés et qu'ils circulent et se partagent beaucoup à l'intérieur de la communauté. En dépit

---

<sup>22</sup> Le terme « modernité réflexive » est utilisé par Martin (2005) et sert à décrire la relation existant entre les institutions traditionnelles, tel que le partage de la nourriture provenant du territoire chez les Inuit, et celles dites modernes, tel que l'État, le marché, etc. Ce terme insiste sur la capacité pour un groupe de maintenir une cohésion en se servant des institutions « modernes » pour supporter celles traditionnelles. Dans le cas ci-dessus, la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord du Québec, on peut affirmer qu'il s'agit de l'imbrication d'une institution traditionnelle (les activités cynégétiques) au système juridique « moderne » associé à l'État de droit.

de ces transformations matérielles importantes, plusieurs auteurs ont démontré que les Inuit n'étaient pas réfractaires à l'intégration des nouvelles technologies à la chasse (Martin, 2005; Gombay, 2010). Au contraire, celles-ci sont associées davantage à une fierté de voir cette pratique s'adapter plutôt que d'être liée à une activité traditionnelle et non conjugable avec la vie quotidienne contemporaine. Donc, l'analyse des activités de chasse et de pêche ne peut se réduire à leurs caractéristiques matérielles, non plus qu'à des activités d'ordre simplement productif et économique. Elles transportent en effet tout un système de valeurs qui traverse à la fois l'exploitation des ressources du territoire, leur échange et leur consommation. La chasse sur le territoire et le partage dans la communauté sont deux pratiques socialement liées (Martin, 2003). En effet, les valeurs qui sous-tendent la chasse, la pêche ou la cueillette dépassent largement la fonction de productivité et de subsistance, car comme le fait remarquer Gombay:

« Whatever money people do earn from the sale of country foods, they generally reinvest in the production of those foods. The goal of hunting, fishing, and trapping is not individual self-sufficiency, not capital accumulation, but a continuous flow of goods and services » (Gombay, 2010 : 77).

L'importance de préserver ce flux constant de biens et de ressources du territoire nous révèle plutôt ce besoin évoqué plus haut de demeurer en relation permanente avec cet espace.

Qu'est-ce qu'implique le maintien de cette relation et de l'organisation des activités de chasse et de pêche? D'abord en termes de nombre de chasseurs, si des concours de pêche entraînent un regroupement plus important d'individus, les excursions de chasse ou de pêche se font généralement en groupe de 2 à 5 (Dombroski et coll., 2013). Aussi, même si ces activités sont pratiquées sur une base quotidienne par certains individus, on note qu'à Aupaluk ces activités demeurent pratiquées par l'ensemble de la population.

« Everybody goes hunting and fishing: teenagers, parents, elders and widows. In fact, the hunting grounds are very accessible from the

community. Inuit can get the country foods that contribute to the local economy as well as the health of Aupalummiut » (Cencig, 2016 : 55)

Cependant, les importants coûts et l'horaire qu'imposent maintenant ces activités ont le potentiel de devenir l'exclusivité d'une partie de la communauté. À ce sujet, le rapport Parnasimautik nous informe sur le coût lié aux activités cynégétiques et leurs conséquences sur l'accès au territoire.

« the hunter support program<sup>23</sup> could be re-designed to focus more on youth. More assistance is needed for individuals who do not have the means to go out hunting and fishing. The allocation of funds should take into account the difficulty for the community to access harvesting areas » (Parnasimautik, 2014 : 40)

Ainsi, sans l'allocation du programme, l'individu est obligé de travailler davantage et d'économiser l'argent nécessaire pour aller se rendre sur le territoire. Paradoxalement, l'augmentation de la durée du travail réduit la durée des excursions sur le territoire. Ainsi, les temporalités de la vie dans le village et de la vie sur le territoire sont difficiles à conjuguer. Mescher expose cette négociation dès 1982 ainsi:

« But today, because many of the people are working all during the week, they don't have time to do all the things out on the land that they'd like to do. [...] Our love of Church has survived, but so has our love of the land, so sometimes some of us are in conflict about that. » (Mescher, 1982 : 76)

À ce sujet, les chasseurs qui bénéficient du programme d'aide au chasseur peuvent négocier plus aisément l'horaire de leurs excursions. D'un autre côté, pour ce qui est de la population

---

<sup>23</sup> Tel que décrit par le KRG: « Le Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage est administré en vertu de la Loi sur le programme d'aide aux Inuits bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, selon les dispositions du chapitre 29 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Le Programme d'aide aux Inuits vise essentiellement à encourager comme mode de vie les activités de chasse, de pêche et de piégeage et à assurer aux communautés inuites de la région un approvisionnement en aliments traditionnels. » Site Internet : <http://www.krg.ca/fr/krg-departments/renewable-resources/inuit-hunting-fishing-and-trapping-support-program> (consulté le 6 mars 2017)

active, l'horaire du travail salarié demande une disponibilité parfois plus rigide (l'aéroport, la coopérative, etc.) tandis que les activités cynégétiques demandent une grande flexibilité. De sorte que souvent la seule plage horaire qui s'offre aux Inuit pour aller chasser est la fin de semaine.

Cependant, ces activités ont toujours nécessité une flexibilité dans l'organisation du temps et de l'espace. Non seulement dans la négociation avec l'horaire du travail salarié mais également avec l'environnement et le comportement des animaux. Cela a des répercussions sur l'organisation de la mobilité sur le territoire. En effet, tel que Laneuville nous en informe,

« Le territoire ne peut pas être divisé en territoires de chasse familiaux pour la simple raison que les caribous et les autres espèces à fourrure sont tellement dispersés et présents de façon imprévisible dans le temps et dans l'espace qu'on ne peut s'assurer de les trouver dans une région précise à un moment donné. » (Laneuville, 2013 : 78)

La chasse implique de connaître où chasser, quand et quoi. La variabilité des trajets parcourus par les chasseurs répond du comportement des animaux et du climat. Une chasse ou une pêche réussie dépend de la compréhension relationnelle des éléments. Dans ce contexte, la mobilité est négociée, de sorte que les trajets et les lieux de chasse ne sont jamais déterminés à l'avance. Les trajectoires de la mobilité s'effectuent plutôt à partir d'une liaison de lieux hiérarchisés selon différents critères tels que l'abondance de ressources. Aussi, les constantes transformations du paysage font en sorte que les trajets sur le territoire varient énormément. Les accumulations de la neige et les vents contribuent à redéfinir les lieux praticables pour la motoneige. Le chasseur se perçoit à l'intérieur de cette interrelation. Plus encore, la compréhension de ce système intervient dans un dialogue entre le chasseur et son environnement. Ces modes de déplacements et de connaissances se traduisent par des valeurs et celles-ci impliquent des comportements envers cet environnement.

La « présence » de ces valeurs et de ces savoirs à Aupaluk se laissait voir notamment à cette inscription laissée devant la porte d'entrée de la coopérative:

« Caribou hunters: Please note that we have a policy that there not be a littering or leaving behind the caribou hide and the head. Respect our land and the animals thank you for your understanding » (anonyme)

À titre de précision, la coopérative est l'endroit de passage quotidien des habitants, puisqu'il constitue le seul établissement, avec le congélateur communautaire, où l'on peut se procurer de la nourriture. Bien qu'étant courte, cette note explicite un lien clair entre le respect de l'animal et celui du territoire. Cette marque de respect à travers la relation aux animaux et ce code de conduite sont également mentionnés par Peplinski et Oolayou affirmant que le respect du territoire implique notamment de nettoyer toute trace d'évidence de chasse pour que le territoire puisse retrouver ses qualités originelles (Peplinski et Oolayou, 2009). Encore, la notion de *Angunasunniq* implique que: « Any animal hunted either on water or land must not be rushed at. They must be hunted cautiously. That need care, much care. Angunasunniq is something mentioned » (Ibid.). Ainsi, l'attention idéale portée à l'environnement et au milieu se traduit par des comportements et des valeurs collectives qui engagent une relation de respect avec ce dernier.

Il convient cependant de ne pas idéaliser l'expérience sur le territoire. C'est un espace complexe. Comme me le racontait une interlocutrice âgée d'une vingtaine d'années lors d'une conversation informelle (Aupaluk, 9 décembre), se rendre sur le territoire peut parfois être périlleux. Elle me racontait plus précisément une expérience vécue où le moteur de sa motoneige s'était arrêté lors d'une excursion sur le territoire. Elle soulignait que la fatigue peut devenir un élément dangereux. Ainsi, les dangers qui guettent celui ou celle qui s'aventure dans la toundra, sur le territoire, sont toujours présents. Un blizzard peut se lever à tout moment, la motoneige peut se briser, les ondes cellulaires et les GPS peuvent faire défaut, les prédateurs tels que les loups et les ours polaires peuvent se présenter. Bref, les événements

malheureux sur le territoire sont encore présents et s'inscrivent dans la mémoire contemporaine des habitants. Le territoire n'est pas une mémoire rattachée à une image idéalisée du semi-nomadisme d'antan, mais s'inscrit plutôt dans une mémoire également récente et expérimentée par les individus. Le territoire est toujours vécu. Il en ressort donc qu'il n'est pas seulement un lieu relié à l'économie et à l'exploitation des ressources. Il est un lieu significatif à plusieurs niveaux. Comme le souligne Laugrand, il faut retenir que:

« La toundra n'est donc jamais conçue comme un espace vide, désertique, fragile et susceptible de disparaître. Elle est un espace plein et relationnel, un lieu d'expérience et de ressourcement social et spirituel, où les humains ne sauraient déroger à certaines règles qui s'imposent à eux en raison de l'omniprésence des esprits et des ancêtres. En d'autres termes, c'est probablement en continuant d'y vivre comme des chasseurs que ces derniers peuvent le mieux préserver ces territoires! » (Laugrand, 2013 : 15)

Comme je l'ai mentionné plus tôt au chapitre 2, c'est l'attention et le respect à l'*Avati* (l'environnement tel qu'il se présente directement et dans le moment) qui influence la chasse. En d'autres mots, tel que le souligne également Laugrand:

« Cette capacité à devancer le temps météorologique et à réagir immédiatement aux conditions climatiques dont on sait qu'elles vont ensuite influencer la neige, la banquise, le comportement des animaux, etc., s'inscrit donc dans un véritable *habitus*. Les chasseurs et tous ceux qui voyagent le savent, les savoirs inuit sont riches et complexes sur ce plan » (*Ibid.*).

Dans le contexte contemporain de la vie dans le village, le climat détermine encore plus que tout autre facteur la fréquence à laquelle on pourra partir sur le territoire. On peut difficilement prévoir des semaines à l'avance et même parfois une heure à l'avance le moment où l'on ira chasser ou pêcher. J'ai eu l'opportunité d'expérimenter cet aspect lors de mon terrain. Effectivement, dans la volonté de me rendre sur le territoire, j'ai tenté à plusieurs reprises de prendre rendez-vous avec une personne qui pourrait m'y amener. Les réponses,

bien que positives, demeuraient toujours évasives en ce qui concernait la journée et l'heure du départ. Sans véritable planification voire spontanément, Daniel Onninak m'a rejoint par téléphone et m'informait que je devais être prêt à l'instant. Ce que Collignon a identifié comme une caractéristique primordiale des savoirs géographiques, c'est-à-dire qu'ils constituent essentiellement un « savoir du moment », s'applique toujours. Malgré l'horaire plus strict du travail salarié, les chasseurs se préservent une marge de manoeuvre pour leurs activités.

Les préceptes de cette constante et nécessaire réorganisation se sont forgés à l'intérieur d'une forte mobilité requérant des savoirs géographiques particuliers. Pour ces raisons, tous ne fréquentent pas les mêmes lieux sur le territoire. Il s'avère que plus l'individu est expérimenté dans les activités de chasse et de pêche, plus il est susceptible de pouvoir parcourir de plus grandes distances. Comme nous le montre le détail d'une carte des lieux de chasse (figure 3 en annexe), l'espace pratiqué du territoire peut aller à plus de 200 km à l'intérieur des terres.

Les connaissances que requiert cette plus grande mobilité sur le territoire offrent beaucoup de capitaux symboliques<sup>24</sup> à l'individu. Dans ce cas-ci, le gain de capitaux symboliques du chasseur lui permet de légitimer sa position à l'intérieur de certains champs, notamment politiques. En effet, les postes de décision sont occupés par des chasseurs expérimentés. Aussi, le type de proie chassée joue également un rôle fondamental. Ainsi, suivant la place de l'animal dans la cosmologie inuit, le prestige attribué à celui qui chasse un ours polaire ou un béluga est plus grand que celui qui pêche un omble chevalier. C'est pour cette raison que face aux enjeux politiques qui impliquent de près la gestion des territoires et de l'environnement, les instances gouvernementales des Inuit consultent les groupes de chasseurs et de pêcheurs expérimentés, dont l'organisation Anguvigaq (Rodon, 2003). La

---

<sup>24</sup> La notion de capital symbolique est utilisé ici au sens où le définit Bourdieu comme suit: « J'appelle capital symbolique n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schèmes classificatoires, des schèmes cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré. » (Bourdieu, 1994 : 161). Le terme « capitaux symboliques » se rapproche à celle du prestige qu'un individu acquiert dans sa communauté.

mobilité apparaît comme une condition nécessaire à une plus importante connaissance collective du territoire. Comme l'affirme également Collignon « si l'espace parcouru s'est un peu atrophié, les principes qui président à la lecture, à la compréhension de l'espace et des paysages se sont eux maintenus » (Collignon, 2003 : 9). Elle s'est maintenue justement parce que ce n'est pas tant la distance que la poursuite de la mobilité et l'accès au territoire qui favorise le mode de connaissance liés à l'habiter des Inuit.

C'est donc la mobilité sur le territoire qui apparaît pour les Inuit comme l'occasion par excellence de le mettre en récit, de le valoriser, de l'expérimenter, d'en façonner ses représentations et de s'y identifier de manière plus individuelle pour ensuite pouvoir le partager avec la communauté. La mobilité sur le territoire institue des valeurs ainsi que des savoirs géographiques (Collignon, 1996). C'est pourquoi elle apparaît se constituer toujours en un mode fort d'habiter. Alors, si le développement des villages nordiques a eu pour effet de redéfinir les cadres de cette mobilité, elle ne l'a pas diminué en tant que valeur identitaire. Cependant, le développement du cadre bâti, en étant le monopole de l'État, a négligé les besoins socio-culturels liés au maintien de l'ensemble des pratiques sociales et identitaires. Ce faisant, en ayant peu considéré ce mode d'habiter, des insécurités liées à l'accès au territoire apparaissent.

### **4.3 L'expression relationnel des insécurités liés à l'accès au territoire.**

Comme je viens de le montrer, le processus de géosymbolisation du territoire constituant un mode d'habiter ratisse largement dans l'ensemble des sphères sociales (alimentation, politique, économie, famille, chasse et pêche, etc). Cependant, ce qui construit ces symboles à l'intérieur d'un système est l'expérience de la mobilité sur le territoire. De ce fait, on peut saisir certaines transformations vécues du rapport au territoire par l'entremise des enjeux en apparence détachés de celui-ci, mais néanmoins reliés. Ainsi, le maintien de la mobilité sur le territoire, le développement minier, l'accès à la nourriture du terroir ou la santé apparaissent comme des enjeux que les Aupalummiuts relient à celui de l'aménagement de l'espace et du développement régional.

La prédominance des activités cynégétiques à Aupaluk permet de continuer à entretenir un rapport fort à l'espace périphérique du village. La localisation même du village s'inscrit dans un lieu faisant partie d'un réseau-itinéraire qui préexistait au village et où converge l'habitat d'une foule de ressource faunique dont celui important du caribou. Cependant, en dépit de ces qualités localisées, le besoin de mobilité que nécessite la chasse est toujours exprimé. En effet, il faut suivre les ressources là où elles sont et suivre également le cycle et les itinéraires des caribous qui changent régulièrement. Ainsi que le rapporte un Inuk:

« The only way to find animals is to look for them. They're not going to say, 'Hey!, I'm over here!' [...] One of the things our parents told us is that : the animals are always on the go. Although a son has given up hunting, his father will tell him time and time again, that an animal will not stay in one place. » (Kallak, *non daté*)

La mobilité apparaît encore valorisée. Une des raisons en est que le semi-nomadisme se présente comme une stratégie qui permettait de réduire la pression démographique sur une aire de chasse. En effet, Collignon affirme qu'elle pouvait aller jusqu'à se réduire à une maisonnée (Collignon, 1996 : 39). Aujourd'hui, avec l'émergence des villages, le nombre de chasseurs exploitant une même région est plus important, ce qui n'est pas sans créer une certaine insécurité. On doit par exemple se rendre plus loin sur le territoire. Cette nouvelle réalité a également des conséquences sur les coûts reliés à la chasse et fait pression sur la poursuite de ces activités. De plus, le développement des projets miniers et leur utilisation de l'espace rendent plus qu'incertaine la possibilité de chasser. Ainsi, au sujet des impacts sur la réduction des aires de chasse périphériques par le projet minier d'Oceanic Iron Ore Corp, un chasseur d'Aupaluk interviewé par Grey affirme:

« I don't agree with that [the fact that they will have to travel further to hunt], our skidoos break sometimes, and if we tried to go further out, we won't know the land as well, especially people who don't normally travel far to go hunting » (chasseur d'Aupaluk : Tumivut, 2017)

Grey mentionne que:

« The looming of Iron ore around the community is seen as a direct threat to the accessibility of country food that Aupalummiut have always enjoyed. The roads built from the community to the areas where mining will occur used to be the nesting ground for the Canada Goose that migrated to Aupaluk, now with the road there, the geese do not nest in the area and people to go further to hunt and collect eggs. » (Grey, 2017 : 47)

Ces réflexions nous démontrent deux choses. D'une part, le besoin de l'accès au territoire n'apparaît pas comme l'exclusivité des chasseurs. En effet, c'est l'accès au territoire pour l'ensemble des habitants qui est défendu. Aussi, la mobilité sur le territoire dans un espace périphérique plus large dépend d'une bonne connaissance de ce dernier. Cette connaissance, comme je l'ai mentionné, en est une qui se construit par l'expérience et la valorisation des lieux du territoire. D'un autre côté, la seconde réponse démontre bien comment la pression sur l'accès au territoire s'exprime selon une compréhension relationnelle des éléments du territoire. Dans ce cas, l'insécurité alimentaire est un bon exemple. En effet, les menaces à l'accessibilité du territoire en viennent à s'exprimer conjointement avec celle de l'insécurité alimentaire. Ce lien apparaît plus clairement formulé dans le rapport Parnasimautik:

« Even though more and more of the food consumed today originates from elsewhere in the world, country food (caribou, artic char, ptarmigan, seal, walrus and beluga, among many other wildlife species) continues to be vital for the health, economy and the way of life of Nunavimmiut. » (Parnasimautik, 2013)

Ainsi, le « mode de vie » est dépendant de l'accès au territoire, puisque c'est cette mobilité qui permet de fournir la communauté en nourriture du terroir. Comme il est mentionné dans le rapport Parnasimautik, celle-ci est liée à de saines habitudes de vie et à la santé. Cela nous ramène au rôle premier dans lequel les pratiques d'aménagement ont été forgées, c'est-à-dire dans le but de répondre à des problèmes sociosanitaires. Or, dans le contexte socioculturel des

Inuits, l'accès au territoire est perçu comme partie intégrante des saines habitudes de vie, puisqu'il donne accès à de la nourriture du terroir hautement valorisée.

À cet égard, les insécurités relatives à l'accès au territoire sont mentionnés par les Inuit dans le document Parnasimautik, notamment en ce qui a trait aux activités entourant ceux de la chasse et de la pêche:

« Food security is facing new challenges. Important areas for subsistence harvesting and other essential wildlife habitats are often the same as those coveted for mining, hydroelectric and other industrial development. » (Parnasimautik, 2014 : 36)

« The hunter support program could be re-designed to focus more on youth. More assistance is needed for individuals who do not have the means to go out hunting and fishing. The allocation of funds should take into account the difficulty for the community to access harvesting areas » (Parnasimautik, 2014 : 40)

Ces revendications nous laissent voir également que les aspirations des Inuit en matière d'aménagement des villages insistent sur l'importance du maintien de la relation entre espace urbain et le territoire. Les activités de chasse et de pêche se sont toujours adaptées à cette constante réorganisation politique. Le besoin pour les Inuit d'inscrire ces activités dans le cadre politique est affirmé de façon explicite:

« Combined, the priority of subsistence wildlife harvesting over all other uses, an expanded land base and the use of regional planning to mediate between competing interest represent effective tools to ensure that food security and quality can be addressed in a truly substantive manner » (Nunavik Inuit Declaration - Proud, United and Determined, 2015 : 2)

À cet égard, les Inuit ont fait valoir leurs revendications quant à l'importance de la mobilité et l'accès à l'espace du territoire à travers la question des parcs nationaux. L'idée des

parcs nationaux n'est pas totalement nouvelle. En fait, dès l'élaboration de la CBJNQ, les Inuit de Kangiqsujuaq projetaient l'initiative de la création d'un projet de parc.

« [...] la partie inuite signataire de la CBJNQ fit inscrire l'obligation de créer un parc au cratère du Nouveau-Québec à l'annexe 6 de ladite entente, peu de personnes réalisaient alors qu'il y avait des Inuits visionnaires au petit village de Kangiqsujuaq. » (Hébert, 2012)

En effet, depuis, ces différents projets de parcs nationaux (Pingualuit, Kuururjuaq, Tursujuq) ont canalisé et canalisent une part des aspirations des Inuit quant au développement de l'espace du territoire. Au sujet du rôle de ces parcs nationaux, Hébert mentionne aussi que:

« Comme on est en mesure de le constater, de plus en plus de parcs nationaux maintiennent en place leurs populations autochtones tout en les associant étroitement à la gouvernance de ces aires protégées et considèrent que le maintien de leurs pratiques traditionnelles contribue à l'équilibre de l'écosystème. » (Ibid.)

Ce propos réitère le fait qu'encore une fois, malgré le développement des villages, les Inuit maintiennent de diverses manières leur relation au territoire. Il faut insister sur le fait que ces parcs sont pour les Inuit d'une plus grande portée que simplement des enjeux de l'ordre du développement économique par le biais du tourisme des gens du Sud. L'enjeu rejoint aussi celui qu'Hébert mentionne lorsqu'il affirme « [qu']en éliminant la présence humaine dans la mise en valeur des parcs, on efface graduellement « l'esprit du lieu » des sites ayant une valeur commémorative signifiante sur le plan émotif » (Hébert, 2012). Cela a des conséquences sur le mode de vie et l'identité qui est susceptible de l'être également, comme en font mention Tuumasi Kallak et le rapport Parnasimautik:

« The Inuit are losing and forgetting their way of life. It seems that the only hope for them is to think thus : They're working on the fact that their land is being taken away from them. By being placed, their land is being stolen from them. » (Kallak - non daté)

« If the planning and development of the region is not undertaken properly, the ability of Nunavik Inuit to exercise their right to harvest will be jeopardized with severe impacts on food security » (Parnasimautik, 2013 : 37).

Alors, comment l'aménagement de l'environnement bâti et l'organisation de l'espace peuvent-ils soutenir ces valeurs identitaires liées à la mobilité?

## CHAPITRE 5

### L'AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI COMME SUPPORT À L'ACCÈS AU TERRITOIRE

La planification d'un plan d'aménagement nécessite de porter une attention particulière aux expressions de l'habiter d'une communauté. Cet habiter, dans le cas des Inuit, s'exprime dans un ensemble de pratiques sociales qui permet de mettre en relation les lieux du village et ceux du territoire. De ce fait, l'organisation de l'espace et l'appropriation du cadre bâti sont tributaires d'un rapport à l'environnement institué par la mobilité. C'est pourquoi, à la lumière de ces explications précédentes, il apparaît que le développement du village est pour les Inuit fortement rattaché au territoire.

« Inuit are unequivocal in their desire to retain access to country food and continue their harvesting practices. This message has been underscored at every community session and is a priority held dearly by young and old alike. » (Parnasimautik, 2014 : 162)

On en retire donc que les réflexions concernant les enjeux liés au développement de l'environnement bâti dans le contexte socioculturel des villages nordiques ne peuvent qu'avantageusement tenir compte de la mobilité sur le territoire. À cet égard, les Inuit ont développé des stratégies pour soutenir cette dernière et protéger les activités de chasse et de pêche. En effet, ils ont jusqu'à maintenant toujours innové et répondu aux différentes contraintes politiques, économiques et urbanistiques qui se dressaient devant l'accessibilité du territoire. Comme l'a démontré Martin (2005), l'appropriation du programme d'aide aux chasseurs et la mise sur pied des congélateurs communautaires en constituent de bons exemples. À ceci, on pourrait ajouter plus récemment les initiatives des Parcs du Nunavik qui canalisent de nouvelles aspirations pour le développement futur du territoire (Hébert, 2012). En effet, Hébert, dans son article « Les parcs nationaux du Nunavik et du territoire d'Eeyou Istchee-Baie-James: Un nouveau modèle de gouvernance des *parcs habités* » nous informe sur la teneur de ces aspirations que semble prendre en compte le nouveau modèle de gouvernance

tel qu'une volonté d'élargir le rôle de ces parcs, non seulement à la préservation de « l'intégrité écologique », mais aussi « l'intégrité culturelle ». Pour les Inuit, cela se traduit par la pérennité des pratiques de chasse et de pêche, ce qui implique un accès au territoire ainsi que la valorisation de sa portée éducative. Cependant, faute d'avoir le plein pouvoir sur le processus de construction et de la localisation des infrastructures qui faciliterait cette mobilité, l'accès au territoire est toujours perçu comme menacé.

Dans cette dernière partie, j'explique le rôle du cadre bâti dans le soutien à cette mobilité et, par extension, un certain mode d'habiter des Inuit. Devant les bouleversements de l'organisation de l'espace des Nunavimmiut, un élément du cadre bâti reste inchangé. En effet, les camps de chasse ont toujours été présents et utiles pour les activités de chasse et de pêche, car ceux-ci impliquent des moments et des endroits de « sédentarité » sur le territoire. Ainsi, je me penche plus avant sur cet espace périphérique et le rôle négligé par l'État québécois et canadien de ces camps de chasse dans le développement des infrastructures des villages. Je démontre au final qu'en étant rattachés aux activités sur le territoire, ils sont plus largement le support des valeurs et des savoirs liés à « l'esprit du lieu ». Pourtant, leurs utilisations n'ont été que très peu approchées dans les études plus récentes liées à l'aménagement de l'espace des villages, ce que je me propose de faire. Au final, dans cette partie, en plus d'expliquer le rôle et les diverses utilités des camps de chasse, j'explique et démontre en quoi, pour les Aupalummiuts, ils s'intègrent à la planification de l'aménagement de l'espace du village d'Aupaluk et à leurs modes d'habiter.

### **5.1 Les camps de chasse: des infrastructures qui facilitent l'organisation de la mobilité**

Nous l'avons souligné plus tôt, les modes d'habiter et la mobilité sur le territoire dépendaient et dépendent toujours des saisons:

« Le nomadisme saisonnier entraînait la formation de petits campements de chasse, dans des zones qui pourraient sembler, à première vue, avoir peu d'importance ou de liens avec les zones principales de peuplement. » (Labrèche, 2006 : 77)

Bien qu'aujourd'hui les déplacements sur le territoire impliquent de moins grandes distances, les lieux de chasse et de pêche sont toujours reliés aux saisons. Toute excursion de chasse ou de pêche n'implique pas nécessairement l'utilisation d'un camp de chasse. Ces derniers sont habituellement formés d'une seule pièce<sup>25</sup> et permettent de structurer le réseau de lieux et de soutenir des besoins plus complexes en matière de mobilité. Ils se présentent comme des lieux géographiques de référence. Comme on le constate sur les cartes géographiques de la région d'Aupaluk produites par le maire (voir figure 3 en annexe), les camps de chasse et de pêche, représentés par les icônes mauves, sont des repères. Outre ces camps, non représentés sur la carte, il y a différents matériaux qui balisent les réseaux (barils, poteaux, etc.) et qui, en marquant le paysage, facilitent aussi le déplacement et le repérage sur le territoire. Ces matériaux participent de l'aménagement de l'espace du territoire. Concernant la localisation des camps de chasse à Aupaluk, ils se déploient sur une superficie relativement grande du territoire. On remarque qu'ils se situent pour la plupart sur le pourtour de la baie Hope Advance jusqu'à Old Aupaluk. Certains sont munis de génératrices. Habituellement, on peut s'y rendre en voiture l'été par la route qui longe la Baie. Durant l'hiver, cela peut être plus difficile. Dans ce cas, les motoneiges sont de mise. En consultant la carte autobiographique, on remarque que ces camps familiaux sont installés à des endroits stratégiques en fonction de l'abondance de ressources. Le fait qu'ils soient présents sur le territoire nous laisse penser qu'ils répondent toujours à ce besoin d'aller chasser et pêcher dans des zones plus éloignées du village et donc qu'ils supportent la mobilité. Les représentations graphiques de l'utilisation du territoire corroborent ces propos.

À partir de cette carte, on note aussi que la pression sur le gibier dans les aires adjacentes au village est plus forte. De ce fait, le besoin de se rendre plus loin sur le territoire s'accroît. L'accès à ces espaces plus distants demande une organisation du temps plus importante. À cet égard, on remarque que les lieux de chasse et de pêche les plus distants du village comportent presque impérativement des camps de chasse et de pêche. On peut penser

---

<sup>25</sup> Voir photo en annexe figure 4.

que ces camps de chasse permettent d'étirer les séjours de chasse et par extension de faire d'importantes économies. Ainsi, en apportant des provisions pour une période de plus longue durée, les chasseurs peuvent économiser à la fois du temps et de l'essence au lieu de faire des allers-retours entre le lieu de chasse et le village chaque jour. De plus, l'espace du cadre bâti de ces camps tient compte des aires logiques d'exploitation des ressources du territoire.

## **5.2 Le rôle élargi des camps de chasse et la transmission des savoirs.**

Comme je l'ai mentionné, ce sont souvent les chasseurs plus expérimentés qui se déplacent plus loin sur le territoire. C'est pourquoi les connaissances acquises par l'expérience des aîné-es relatives aux lieux du territoire ne sont pas dévalorisées, et ce en dépit des bouleversements sociaux que connaissent les communautés nordiques. Au contraire, comme j'ai pu en témoigner lors de l'assistance au conseil de ville, les aîné-es demeurent des personnes de référence pour une foule de raisons, notamment pour tout ce qui touche aux décisions et aux projets concernant le territoire et son aménagement. Lors de ce conseil concernant les enjeux territoriaux, le temps de parole a été en majeure partie octroyé à l'aîné présent. Tel que les Inuit le conçoivent et le rapportent dans le rapport Parnasimautik:

« Planning is a process to help citizens and authorities make informed decisions. [...] It must be supported by tools such as scientific and technical data and local knowledge, particularly from knowledgeable Inuit elders. » (Parnasimautik, 2014 : 161).

Les larges consultations du rapport Parnasimautik montrent qu'en intégrant l'ensemble des citoyens inuit comme non inuit, la planification de l'aménagement du territoire offre l'occasion d'un dialogue intergénérationnel. À cet égard, ce rapport soulève des inquiétudes liées à la réduction de la mobilité sur le territoire pour les plus jeunes. Deux des raisons qui expliquent ceci sont, d'une part, la nécessité d'être expérimenté pour se rendre plus loin sur le territoire et, d'autre part, une difficulté accrue chez les plus jeunes de conjuguer les activités dans le village et sur le territoire. C'est pourquoi, comme on en fait mention dans le rapport, « Young people no longer follow their families to spring and summer camps which help us stay

in touch with our identity » (Parnasimautik, 2014 : 20). Cette affirmation, en plus de soutenir ce propos, nous éclaire également sur un autre aspect: la motivation des individus à se rendre sur le territoire n'est pas toujours strictement liée aux fins de la chasse. Il est important de souligner que la mobilité sur le territoire répond aussi au simple besoin de demeurer en « contact » avec le territoire. On va sur le territoire non pas seulement pour chasser, mais pour en faire l'expérience et celle-ci apparaît toujours positive et régénérante. À titre d'exemple, ainsi qu'un jeune homme interviewé par Martin l'exprime:

« Dans le village, c'est impossible de ne pas être tenté [consommation d'alcool] et on oublie très vite qui on est. Quand on est dehors, au milieu de l'immensité, on peut mieux se contrôler. Je ne dis pas que je ne prendrai plus jamais de drogue ou de boisson, mais je sais qu'aller camper et chasser m'a ouvert les yeux » (Inuk interviewé par [Martin, 2003]).

C'est là une des raisons pour laquelle ces activités, en nécessitant de se rendre sur le territoire, s'adaptent aux changements sociaux et se maintiennent, car elles n'impliquent pas strictement le champ économique, mais elles pénètrent également celui de la santé. Si le mode de vie n'est plus basé sur l'exploitation des ressources du territoire, il n'en demeure pas moins que ces activités sont parties prenantes du développement actuel du territoire et de l'espace habité. Ainsi, tout comme pour les bâtiments institutionnels à l'intérieur du village, l'utilisation des camps de chasse peut se conjuguer à un ensemble de pratiques qui ne concernent pas nécessairement la chasse ou la pêche. Comme le soulèvent les Inuit, il y a une certaine marge de manoeuvre à leur utilisation:

« Current initiatives by some Nunavik communities to provide concrete evidence of traditional harvesting initiatives include the construction of cabins for harvesting purpose and the organization of youth camps in these areas. » (Parnasimautik. 2013 : 41)

Il en ressort que les camps de chasse en tant que lieu signifiant ont le potentiel de jouer un rôle plus large pour la communauté en ce qu'ils permettent de conjuguer ces deux espaces,

du village et du territoire. Par exemple, comme nous le révèlent ces initiatives, la transmission des savoirs géographiques privilégie l'expérience pratique et directe des lieux sur le territoire. Une des raisons est que ces savoirs liés au territoire, en étant conçus dans un pragmatisme que nécessitait la mobilité, ne peuvent que se transmettre en réitérant cette expérience. C'est pourquoi les lieux de cet enseignement ne se retrouvent pas à l'école, mais plutôt sur le territoire. Ainsi, l'échange de ces savoirs peut constituer en lui-même un motif pour se rendre sur le territoire. La construction de ces camps familiaux est perçue comme une activité qui peut permettre de valoriser les savoirs locaux par des lieux d'échanges entre les diverses générations. De plus, cette affirmation dans le rapport Parnasimautik montre que bâtir sur le territoire a le potentiel de soutenir la mobilité chez les plus jeunes. Elle reflète un aspect nouveau de l'utilisation du territoire à des fins éducatives et de transmission des savoirs. À cet effet, les Inuit ne conçoivent pas cet espace uniquement dans un rapport au passé, mais plutôt dynamique et ayant un rôle essentiel pour répondre aux enjeux contemporains. Les réponses formulées par les Inuit aux « problèmes » d'organisation et d'ordre dans le village font intervenir le rapport au territoire aux questions d'aménagement. Les raisons qui président à la promotion de la mobilité sur le territoire s'en trouvent élargies. En effet, tel qu'ils nous apparaissent le permettre, en favorisant l'accès au territoire, les camps de chasse contribuent à soutenir les valeurs liées aux modes d'habiter. Ils sont des lieux ouverts aux multiples utilisations telles que des camps de formation pour les jeunes désirant se familiariser avec le territoire, ou simplement des espaces de retraite qui, comme l'affirmation ci-dessus d'un Inuk interviewé par Martin le laisse entendre, permettent d'évacuer des tensions qui peuvent survenir dans le village. Plus largement, ils favorisent le maintien de plusieurs pratiques spatiales qui participent à ce processus de géosymbolisation du territoire.

## CONCLUSION

Au sortir de cette recherche, on retient que de poser la question de l'aménagement dans la réalité des habitants du Nunavik demande de prendre en considération la façon dont l'expérience des lieux intervient dans les pratiques sociales. Un des objectifs de ce mémoire était d'identifier ces pratiques sociales qui, pour les habitants, donnent du sens à l'espace et participent à la construction de cette relation sociale à l'espace. L'approche de l'habiter, en intégrant la notion géoculturelle du lieu, s'est adaptée à la question de recherche en ce qu'elle nous a permis d'abord de dépasser l'opposition nomadisme/sédentarité. Le territoire n'est pas l'espace nomade et le village n'est pas l'espace sédentaire. Ainsi, il s'est dégagé un premier constat voulant que la vie quotidienne dans le village n'ait pas annihilé le rapport au territoire. Cela m'a amené à recadrer les données spatiales concernant l'aménagement urbain dans le cadre territorial et m'a permis de considérer un plus large spectre de pratiques sociales exprimant les modes d'habiter dans les villages. En réponse à notre question de départ à savoir pourquoi et comment la défense de l'accès au territoire et le développement du village étaient interreliés, il nous est devenu clair que ces pratiques telles que l'alimentation, l'oralité, les fêtes collectives et les activités cynégétiques, ont un rôle prépondérant dans la construction d'une relation forte entre l'espace du village et l'espace du territoire.

Un second constat ressort de cette analyse. Parmi ces pratiques sociales, celle de l'aménagement du cadre bâti, conçue antérieurement et en partie par les non-Inuit, a négligé cette relation entre une diversité de lieux habités. Comme nous l'avons vu, les campements, avant l'intervention du gouvernement, correspondaient toujours à des lieux logiques, d'exploitations des ressources du territoire. Une logique invisible aux yeux des fonctionnaires, puisque cette dernière, comme l'ont rappelée les Inuit, se construit dans la « pratique » du territoire, c'est-à-dire plus directement dans la mobilité et la perception relationnelle des éléments du territoire qu'elle implique. En considérant un rapport à l'espace plus large, on s'aperçoit aussi qu'un des éléments qui sous-tend les besoins en matière d'aménagement du cadre bâti est le support de cette relation entre le village et le territoire. Le village est compris à l'intérieur de ce réseau de lieux.

Il se dégage donc que, dans l'idée de favoriser cette réciprocité entre le milieu social et l'espace qu'il construit, l'aménagement du cadre bâti doit tenir compte de l'importance pour les Inuit de protéger l'accès au territoire et par extension les activités cynégétiques et éducatives liées à la mobilité. En élargissant le tissu de l'environnement bâti, les camps de chasse apparaissent comme un élément de l'aménagement qui est susceptible de soutenir l'accès au territoire. Ils prennent ainsi en compte une occupation du territoire en adéquation avec les modes d'habiter. Cependant, comme ces derniers sont le fait de constantes négociations et qu'ils sont donc perméables aux changements sociaux, il est plus que possible de voir d'autres façons, d'autres pratiques émerger dans la mise en valeur de l'interrelation des espaces habités. Quelles influences le développement du cadre bâti futur aura sur l'occupation du territoire et sur les activités qui l'engagent? Quels autres types de pratiques seront mobilisés pour intégrer l'espace du territoire au développement de l'environnement du bâti? L'aménagement peut-il valoriser de nouveaux lieux sur le territoire? Quelles nouvelles « expériences » du territoire émergeront des projets des « parcs habités » et quelles seront leurs répercussions sur la vie dans le village? À ce sujet, comment évoluera l'enjeu de la mobilité et de l'accès au territoire dans les prochains développements des villages? Par exemple, comment se révélera pour les Inuit la mise en application des pratiques liées à la « protection » du territoire?

## Bibliographie

- ALLARD, Michel et al. 2007. « Cartographie des conditions de pergélisol dans les communautés du Nunavik en vue de l'adaptation au réchauffement climatique. Ouranos. »
- AMNISTIE INTERNATIONALE. 2010. Automne. « Les peuples Autochtones. *Le droit des peuples autochtones* ». (<http://amnistie.ca/sites/default/files/upload/documents/dossiers/autochtone.pdf>)
- ANONYME, [Chasseur d'Aupaluk]. 2016. in « The community of Aupaluk » TUMIVUT Magazine. no 14.
- BAILLY, et coll. 2011. « Introduction à la géographie humaine ». Armand Collin. Paris.
- BERQUE, Augustin.
- 2000. « Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains ». Paris, Belin
  - 2007. « Qu'est-ce que l'espace d'habiter ». Habiter, le propre de l'humain. Cairn. Info.
  - 2010. « Milieu et identité humaine. Notes pour un dépassement de la modernité ». Éditions donner lieu.
- BONNEMAISON, Joël.
- 1992. « Le territoire enchanté, *croyances et territorialités en Mélanésie* » Géographie et culture. no 3. pp. 71 - 88
  - 2000 « La géographie culturelle: cours de l'Université Paris IV-Sorbonne. 1994-1997 » établie par Maud Lasseur et Christel Thibault. Paris. Éditions du C.T.H.S.
- BOURASSA, Robert. 1973. « La Baie James » Montréal. Éditions du Jour.
- BOURDIEU, Pierre.
- 1994. « Raisons pratiques ». Seuil.
  - 2003. « l'objectivation participante ». Actes de la recherche en science sociales. vol. 150. numéro 1. p. 43-58
- CADORET, Anne. 1991. « Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie » dir. Bonte et Izard. Presse de l'Université de France.

- CANOBBIO, Éric. 2009. « Géopolitique d'une ambition inuite: le Québec face à son destin nordique » Septentrion. Collection territoires
- CATER et KEELING. 2013. « 'That's where our future came from': Mining, landscape, and memory in Rankin Inlet, Nunavut ». *Études/Inuit/Studies*. vol. 37. no.2. p. 59-82
- CENCIG, Elsa. 2016. « Tumivut *La revue culturelle des Inuits du Nunavik: Aupaluk* » Institut culturel Avataq.
- CHABOT, Marcelle ; DUHAIME, Gérard, 1998, « Land-Use Planning and Participation: The Case of Inuit Public Housing (Nunavik, Canada) ». Inuit and Circumpolar Studies Group (GÉTIC), Université Laval, Québec, Canada.
- CHARTIER, Daniel et DÉSY, Jean. 2014. « La nordicité du Québec: entretiens avec Louis-Edmond Hamelin ». Presse de l'Université Laval. pp. 152
- COLLIGNON, Béatrice.
- 1996. « Les Inuit. *ce qu'ils savent du territoire* ». L'Harmattan
  - 2003, « Quelle géographie pour le territoire inuit? », in P. Huret (ed), *Les Inuit de l'Artique canadien*, Québec, CIDEF/AFI, coll. 'Francophonies' (U. Laval), p. 35-48
  - 2001. « Esprit des lieux et modèles culturels. La mutation des espaces domestiques en arctique inuit » *Annales de Géographie*, 110e Année, no. 620. Armand Colin pp. 383-404
- CRESSWELL, Tim. 2004. « *Place a short introduction* ». Wiley-Blackwell. pp. 168
- CQEK, 2009. « Nunavik, un environnement en évolution. »
- DAMAS, David. 2002. « Artic Migrants/Arctic villagers: The Transformation of Inuit Settlement in the Central Arctic ». McGill's Queen University Press
- DAWSON, Peter.
- 1995 « 'Unsympathic users' An ethnoarcheological examination of Inuit response to the changing nature of the Built Environment ». *Arctic*. Vol. 48. no 1. pp. 71-80
  - 2006. « Seeing like an Inuit family: *The relationship between house form and culture in northern Canada* ». *Études/Inuit/Studies*. Vol. 30. no. 2. p. 113-135.

- DE CERTEAU, Michel. 1980 « L'invention du quotidien ». établie et présenté par Luce Giard, Paris. Gallimard.
- DÉRY, Serge et coll. 2009. « The Housing Situation in Nunavik: A public Health Priority ». Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik. <http://www.krg.ca/images/stories/docs/Parnasimautik/Annexes/ENG/Annex%204%20The%20housing%20situation%20in%20Nunavik%20a%20public%20health%20priority%20eng.pdf> (consulté le 6 mars 2017)
- DESBIENS, Caroline.
- 2012. « 10 idées pour le Nord. Manifeste pour la nordicité ». Cahier de géographie. volume 56. numéro 159.
  - 2013 « Power from the North ». UBC press.
- DOMBROSKI, Kirk et coll. 2013. « Out on the Land: Income, Subsistence Activities, and Food Sharing Networks in Nain, Labrador. » Journal of Anthropology. vol. 2013. Hindawi Publishing Corporation. pp. 11
- DUHAIME, Gérard. 1985. « De l'Igloo au H.L.M. les Inuit sédentaires et l'État-providence ». Centre d'études nordiques Université Laval, Québec.
- DUHAIME, LÉVESQUE et CARON. 2015. « Le Nunavik en chiffres 2015 ». Université Laval.
- FEILDEL, Benoît. 2013. « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme ». Norois.
- FOTTA, Martin. 2012, « « On ne peut plus parcourir le monde comme avant » : au-delà de la dichotomie nomadisme/sédentarité », *Brésil(s)* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 06 novembre 2012, consulté le 10 août 2017. URL : <http://bresils.revues.org/540> ; DOI : 10.4000/bresils.540
- FRÉMONT, Armand. 1976. « La région, espace vécu ». Flammarion. Paris.
- GEORGE, Jane, 2015, « Nunatsiaq News: top environmental stories of 2014, Mermaids, methane, fish, polar bears, sea ice attract readers' interest », [http://www.nunatsiaqonline.ca/stories/article\\_print/41711/](http://www.nunatsiaqonline.ca/stories/article_print/41711/) page consulté le 5 janvier 2015
- GLOSSAIRE. 2009. « LES MOTS DE SEN... ET AU-DELÀ ». Revue Tiers Monde, 198,(2), 373-381. doi:10.3917/rtm.198.0373.

- GOMBAY, Nicole, 2010, « Making a Living: Place, Food, and Economy in an Inuit Community » Éditions Purich Pub., pp. 230
- GREY, Janice. 2016 « Tumivut *La revue culturelle des Inuits du Nunavik: Aupaluk* » Institut culturel Avataq.
- HAMELIN, Louis-Edmond.
- 2005. « La dimension nordique de la géopolitique au Québec » *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, no 1, p. 17-36
  - 1995. « Le québecisme nordicité : de la néologie à la lexicalisation. » *TTR* 82 p, 51–65. »
- HÉBERT, Alain. 2012. « Les parcs nationaux du Nunavik et du territoire d'Eeyou Istchee-Baie-James, Un nouveau modèle de gouvernance des *parcs habités* ». *Téoros. Revue de recherche en tourisme*. [teoros.revues.org](http://teoros.revues.org)
- INGOLD, Tim. 2007. « *Lines: A Brief History.* » Routledge. Oxon. Uk
- KALLAK, Tuumasi. *non daté.* « Payne Bay. *Various article on local history. compiled by jennifer cram for the secondary social studies program* » Institut Avataq.
- LABRÈCHE, Yves.
- 2003. « Habitations, camps et territoires des Inuit de la région de Kangiqsujuaq-Salluit, Nunavik », *Études/Inuit/Studies*, vol. 27, no 1-2, p. 155-190
  - 2006. « Variation saisonnières et échange-don de nourriture chez les Inuit du Nunavik » *Études/Inuit/Studies*. Vol. 30, no 2, pp. 73-94
- LANDREVILLE, Maude. 2009. « Oujé-Bougoumou: l'avènement d'un village cri » *Mémoire*. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en études urbaines.
- LANEUVILLE, Pascale. 2013. *Chasse et exploitation minière au Nunavut: une expérience inuit du territoire à Qamani'tuaq (Baker Lake), mémoire de maîtrise*, Université Laval, Québec.
- LAUGRAND, Frédéric. 2013. « Les Inuit face aux changements climatiques et environnementaux. *résurgence de chocs cosmopolitiques* ». *Communication*. vol. 31/2.

- LAZZAROTTI, 2006. « Habiter, la condition géographique ». Édition Belin.
- LEFEBVRE, Henri. 1961. « Critique de la vie quotidienne Tome II, *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté* ». Paris. L'Arche
- LOFTHOUSE, Susan. 2013. « Baie-aux-feuilles National Park *Historical overview of post-contact human occupation in the Baie-aux Feuilles project study area* » Avataq Cultural Institute.
- MARTIN, Thibault.
- 2003. « De la banquise au congélateur: mondialisation et culture au Nunavik ». Presse de l'Université Laval.
  - 2005. « Modernité réflexive au Nunavik » *Revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, no1, p. 175-206
- MAUSS, Marcel. 1906. [avec la collaboration de H. Beuchat], « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo. Étude de morphologie sociale », *L'Année sociologique*, Tome IX, 1904-1905, pp. 39-132,
- MESCHER, Dorothy. 1995. « Kuujjuaq, *memories and musings* ». Unica publishing Company.
- MORISSONNEAU, Christian. 1978 « La terre promise: Le mythe du Nord québécois ». Montréal. Hurtubise.
- PARNASIMAUTIK. 2014. « Rapport de consultation » <http://parnasimautik.com/fr/2014-consultation-report/> consulté le 9 mars 2017
- PEPLINSKI, Lynn et Oolayou, Sheila. 2009. « Inuit Heritage Trust Place Naming Projects : The role of Place and Landscape » [http://www.inuitcontact.ca/index.php/vignettes\\_fr/inuit\\_role\\_place/](http://www.inuitcontact.ca/index.php/vignettes_fr/inuit_role_place/)
- RAPOPORT, Amos. 1982. « The meaning of the built environment ». Sage Publication.
- RICE, Elbert Floyd. 1972. « Building in the North ». Geophysical Institute of the University of Alaska. Fairbanks.
- RODON, Thierry.
- 2003, « En partenariat avec l'État: les expériences de gestion des Autochtones du Canada » Presses de l'Université Laval.

- 2011. « La construction des politiques du Nunavik et d'Eeyou Istchee: les défis du fédéralisme autochtone ». Presse de l'Université du Québec.
- RUFFIN et ALAKU, 2011. « Community building de Salluit, les sallumiut et l'urbanisme » . dans « Les Inuit et les Cris du Nord du Québec. *Territoire, gouvernance, société et culture.* » Presse de l'Université du Québec.
- SACK, Robert. 1992. « Place, modernity and the consumer's world: a relational framework » John Hopkins University Press.
- SAÏD, Edward. 1980. « L'orientalisme ». Paris. Édition du Seuil
- SALADIN D'ANGLURE, Bernard.
- 2004. « La toponymie religieuse et l'appropriation symbolique du territoire par les Inuit du Nunavik et du Nunavut. » *Études/Inuit/Studies*, vol. 28. no 2. p. 107-131
  - 2013 [1964] l'organisation sociale traditionnelle des Inuit de Kangiqsujaq, Nunavik.
- SALUARSIK, Mary. 2016. « Tumivut *La revue culturelle des Inuits du Nunavik: Aupaluk* » Institut culturel Avataq.
- SEGAUD, Marion. 2010 « Anthropologie de l'espace - habiter, fonder, distribuer, transformer ». Armand Colin.
- SIMMINS, Geoffrey. 2013. <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/amenagement-urbain-et-regional/> consulté le 3 mars 2017
- STOCK, Mathis.
- 2006 « L'hypothèse de l'habité poly-topique: pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individu mobiles » <http://www.espacestems.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/>
  - 2007. « Théorie de l'Habiter. questionnements. » in Thierry Paquot et al., *Habiter, le propre de l'humain.* La Découverte. Armillaire. p. 103-125
- STRUB. Harold. 1996. « Bare Pole: Building design for High Altitude ». Carleton University Press.
- THERRIEN, Aude. 2013. « Logement social au Nunavik. Participation et autonomie des acteurs régionaux. ». Mémoire. Université Laval.

THERRIEN, Michèle.

- 1987. « Le corps Inuit » Paris. SELAF/PUB. Coll. « Arctique »

- 2007. « Démocratie et Reconnaissance: construire des partenariats de recherche. »  
Presse de l'Université de France. Diogène. Vol. 4 no. 220. p 153-156

VAL, Érik. 2015. « Nunavik Land Selection » .

### **Site Internet**

Administration Régionale Kativik. « (<http://www.krg.ca/fr/renseignements-generaux-krq>). »  
consulté le 4 octobre 2016.

CCEK. 2007, (Comité de la consultatif de l'environnement Kativik) <http://www.keac-ccek.ca/documents/memoires-avis/Avis-Routes-2007-e.pdf> consulté le 6 octobre 2016

Forum sur l'habitation nordique <http://www.arcticnetmeetings.ca/housing/pages/program-fr.php> site internet consulté le 8 octobre 2015

Peplinsky, Lynn et Oolayou, Sheila [http://www.inuitcontact.ca/index.php/vignettes\\_fr/inuit\\_role\\_place/](http://www.inuitcontact.ca/index.php/vignettes_fr/inuit_role_place/) ) site internet consulté le 6 mars 2017

QUMMAQ, 1992. « <http://www.avataq.qc.ca/fr/Les-Nunavimmiuts/Le-territoire/14-villages-et-1-communaute/Kangirsuk> » consulté le 20 février

Tourisme Nunavik « [http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page\\_id=68](http://www.nunavik-tourism.com/page.aspx?page_id=68) », site internet consulté le 6 octobre 2015.

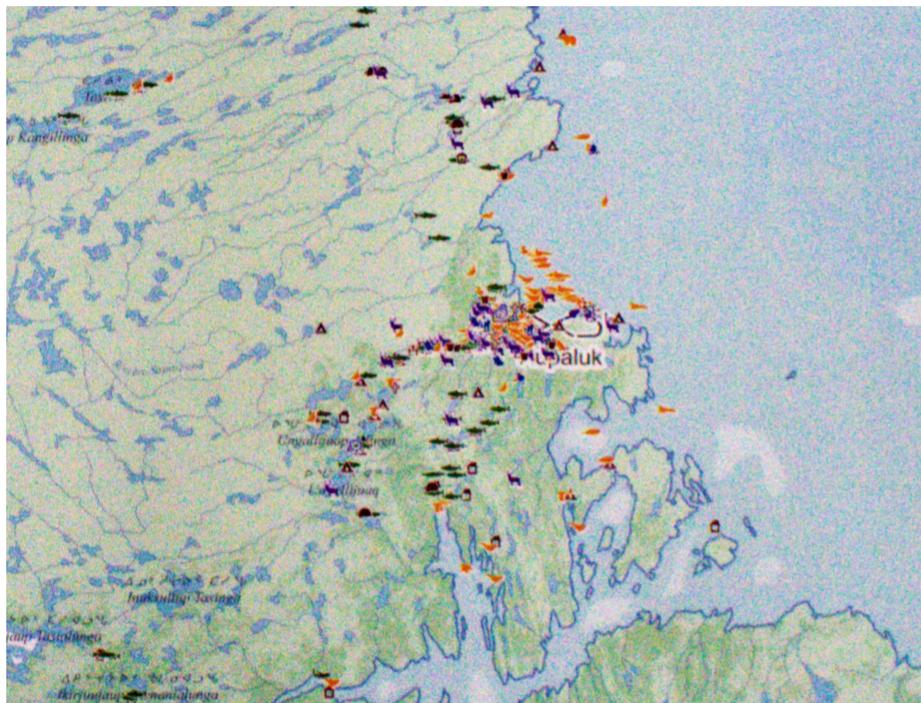




fig.3



Détail fig.3



Détail d'une carte autobiographique d'un chasseur d'Aupaluk, illustrant les lieux de chasse et les types d'animaux chassés à ces endroits. On peut identifier la localisation de certains camps de chasse dispersés sur le territoire, ainsi que des campements temporaires.

fig. 4



Cette photo (prise par moi) montre un camp de chasse situé à l'extérieur de la zone de développement du village plus près de la Baie de Hopes Advance au Nord du village. La fenêtre principale (qui n'est pas représentée sur la photo) donne sur la Baie.





